

Michèle Cointet

Vichy capitale

1940-1944



Vérités et Légendes

Perrin

MICHÈLE COINTET

VICHY CAPITALE

1940-1944

Collection *Vérités et Légendes*



PERRIN

12, avenue d'Italie

PARIS

582

8° L6⁵⁸

1521

VICHY CAPITALE

1940-1944

1940-1944
1940-1944

DL-13031993-07718

MICHÈLE COINTET

VICHY CAPITALE

1940-1944

Collection *Vérités et Légendes*



PERRIN
12, avenue d'Italie
PARIS

582

DL-13031993-07716

MICHELLE COINTET

VICHY CAPITALE

1940-1944

Collection Vénus et Légendes



PERRIN

© Librairie Académique Perrin, 1993.
ISBN 2-262-01013-7
ISSN 0981-7859

282

VICHY ENTRE DANS LA GUERRE

PREMIÈRE PARTIE

LA SAISON GÂCHÉE

Paris dirigé par le régime de Vichy se produit les désastres, la province devient une terre d'accueil et le gouvernement émigre en des lieux plus sûrs : Versailles et Saint-Germain, Bourges ou Bordeaux. La défaite de 1940 confirme la règle de l'errance du pouvoir. Cette fois, il se fixe dans une ville d'eaux, aux portes du Massif central, à Vichy. La station finit par donner généreusement son nom au régime politique.

Comment vit un État qui s'installe dans les hôtels des baigneurs ? La France peut-elle être dirigée d'une ville d'eaux par une cour nouvelle et des ministères repliés ? Autant de questions qui concernent aussi bien la sociologie du pouvoir que la géographie historique. Vichy n'aurait-il pas été un des pièges de l'histoire ?

Nulle ville n'était moins destinée que Vichy à devenir la capitale d'un des plus tristes régimes que la France ait connus. Tout voyageur contemporain qui y fait halte lors d'un voyage entre le Nord et la Méditerranée, entre une fébrilité et une promiscuité, découvre avec ravissement d'immenses parcs bordant une verte rivière qui s'élargit en lac, des villas fleuries comme il en existe à Nice et des palais surannés d'où quelques fragiles silhouettes venues de blanc, des couples qui savent encore l'art de la promenade, sortent pour aller s'asseoir autour du kiosque où l'Orchestre philharmonique de Vichy donne le concert nocturne du lundi. Comme la Vienne des années vingt qui flottait dans l'espace soudain trop grand des débris de



DL-13031993-07716

PREMIÈRE PARTIE
LA SAISON GÂCHÉE

© Librairie Académique Perrin, 1993.
ISBN 2-261-08115-7
ISSN 0901-7039



VICHY ENTRE DANS LA GUERRE

Paris dirige la France par temps calme. Quand se produisent les désastres, la province devient une terre d'accueil et le gouvernement émigre en des cités plus sûres : Versailles et Saint-Germain, Bourges ou Bordeaux. La défaite de 1940 confirma la règle de l'errance du pouvoir. Cette fois, il se fixe dans une ville d'eaux, aux portes du Massif central, à Vichy. La station finit par donner généreusement son nom au régime politique.

Comment vit un État qui s'installe dans les hôtels des baigneurs ? La France peut-elle être dirigée d'une ville d'eaux par une cour nouvelle et des ministères repliés ? Autant de questions qui concernent aussi bien la sociologie du pouvoir que la géographie historique. Vichy n'aurait-il pas été un des pièges de l'Histoire ?

Nulle ville n'était moins destinée que Vichy à devenir la capitale d'un des plus tristes régimes que la France ait connus. Tout voyageur contemporain qui y fait halte lors d'un voyage entre le Nord et la Méditerranée, entre une fièvre et une promiscuité, découvre avec ravissement d'immenses parcs bordant une verte rivière qui s'élargit en lac, des villas fleuries comme il en existe à Nice et des palaces surannés d'où quelques fragiles silhouettes vêtues de blanc, des couples qui savent encore l'art de la promenade, sortent pour aller s'asseoir autour du kiosque où l'Orchestre philharmonique de Vichy donne le concert nocturne du lundi. Comme la Vienne des années vingt qui flottait dans l'espace soudain trop grand des débris de

l'Autriche-Hongrie, Vichy tente de conserver le patrimoine hérité d'une splendeur ancienne. On la soupçonne à l'ampleur des halls d'hôtel, à l'élégance d'une vitrine de bijoutier, au raffinement d'un magasin ancien, mais on a de la peine à imaginer la prospérité et le prestige de la grande station de l'avant-guerre. Elle fut sans conteste la première d'Europe après la défaite de l'Allemagne et la fuite des curistes devant l'inflation et les troubles politiques des années vingt. Le prestige diplomatique de la France y attirait de nombreux étrangers. Plus que jamais les parlementaires français qui bénéficiaient de « faveurs » de la Compagnie fermière et les fonctionnaires coloniaux prenaient chaque été le chemin du Bourbonnais. Le monde et le demi-monde les accompagnaient. En 1938, cent quarante mille curistes — soit six fois plus qu'à la fin du *xx^e* siècle — avaient séjourné à Vichy sans que l'on sache exactement combien de visiteurs occasionnels étaient venus en plus contempler le spectacle de la richesse et des loisirs modernes et prestigieux.

La prospérité et le bonheur apportés par la paix sont des biens fragiles que les tensions internationales peuvent menacer. Les agitations initiales d'Adolf Hitler n'avaient pas troublé la quiétude des Vichyssois. Une fois de plus l'Allemagne était en proie à des démons qui chasseraient le tourisme de luxe pour le plus grand profit des villes françaises. En 1939, cependant, naquirent des inquiétudes pour les affaires. Les crises se rapprochaient, engendrant un malaise peu propice aux projets. Après Munich en septembre 1938, l'occupation de Prague en mars 1939 et le durcissement de la politique britannique suscitèrent des appréhensions. Les étrangers — les Américains en particulier désormais nombreux sur les bords de l'Allier — et les habitués n'allaient-ils pas renoncer à leur séjour d'été ?

Peu nombreux furent les clients qui décommandèrent leurs réservations : la petite ville, au seuil du Massif central, était loin du Rhin et de la frontière du nord. Il était difficile en temps ordinaire d'obtenir, dans les bons hôtels, des chambres agréables, en particulier celles qui donnaient sur le parc des Sources. Ceux qui céderaient à la panique risquaient, si la

situation se rétablissait et si la vie mondaine reprenait ses droits, de devoir se résigner aux appartements sur cour, à la perspective démoralisante des étroits passages derrière le pavillon Sévigné et l'hôtel du Parc, et même à une installation au Cecil-Hotel ou au Windsor-Hotel dont le chic se réduisait à un nom britannique.

La saison de 1939 fut brillante. La déclaration de guerre n'intervint heureusement qu'à l'époque où l'on chargeait les bagages dans les voitures pour le retour en ville ou la proche saison de chasse dans les châteaux de la Sologne voisine. L'arrière-saison connut même une animation exceptionnelle puisque arrivèrent des familles de l'est et du nord, des Belges qui préférèrent, en un séjour à mi-chemin de vacances prolongées et d'un préexode organisé, la sécurité de l'Allier aux risques des frontières guerrières. Une petite colonie d'Israélites, qui avaient déjà fui l'Autriche et l'Allemagne, s'était constituée. Le bruit courait que Vichy allait devenir une cité sanitaire où les établissements hôteliers seraient transformés, comme en 1914, en hôpitaux pour les soldats blessés. La Croix-Rouge garantirait de tout bombardement. Ces arrivants inhabituels compensaient les défections attendues pour l'été de 1940. Les Britanniques et les hommes jeunes avaient disparu de Vichy. La vie hôtelière se maintenait sans trop de difficultés. Seuls six hôtels avaient été réquisitionnés : le Carlton, le Thermal-Palace, le Radio, les Bains, l'hôtel britannique et celui de la Nouvelle Poste. Il en restait plus de trois cents pour les activités économiques habituelles.

En mai 1940 les Allemands attaquèrent. Le 11 mai arrivèrent des réfugiés. Ils ressemblaient de moins en moins à des touristes et de plus en plus à des assistés malheureux. Des nouveau-nés évacués de la maternité de Chalon-sur-Saône furent débarqués des wagons où ils avaient été allongés les uns à côté des autres sur de simples couvertures. Des dames charitables organisèrent un accueil chaleureux. Mme Berret, épouse du propriétaire de l'hôtel des Princes, organisait l'aide aux réfugiés. Les dames allèrent demander des vêtements, des chaussures et du linge aux Vichysois qui donnèrent de bon cœur des biens dont ils pleureraient l'absence quelques mois plus tard. Le maire de

Vichy fit installer des baraquements au concours hippique pour les pitoyables victimes de l'exode. Tout était plein. Il valait mieux cacher, mettre à l'écart, ceux qui portaient l'image du malheur national.

Quand les Vichyssois virent arriver le 16 juin 1940 le grand quartier général, ils soupçonnèrent que tout était perdu. Deux grands hôtels — le Parc et le Majestic — étaient réquisitionnés à l'intention des officiers de l'armée en repli. Des curistes, privés de leurs chambres, cherchaient un abri chez les particuliers ou décidaient de gagner Biarritz ou Cannes. Les curieux s'étonnaient de voir tant de voitures au pare-brise orné d'un ordre de mission tricolore. Un ancien combattant, héros connu de la dernière guerre, s'arrêta devant une des nombreuses affiches qui avaient été collées en ville — « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts » — et, d'un geste résolu, il l'arracha, ne laissant que des lambeaux blancs qui convenaient mieux à l'atmosphère de déroute.

La gêne engendrée par le débarquement des officiers affairés, hautains et fiers, stick sous le bras, ne dura même pas quarante-huit heures. Le lendemain après-midi, le GQG commença à se replier sur Ussel et Tulle. Il y avait foule dans les parcs d'Allier, et on releva la présence incongrue de plusieurs femmes dans les voitures de l'armée. Celles-là au moins ne seraient pas des réfugiées. Brusquement, au milieu du pont, le convoi s'arrêta. Trois officiers descendirent d'une voiture. Deux d'entre eux maintinrent à l'arrêt la caravane officielle tandis que leur chauffeur opérait un demi-tour et repartait vers la ville, chargeant au passage ses passagers visiblement soucieux. Que se passait-il ? Dans la précipitation, les officiers avaient oublié leurs documents. La voiture s'arrêta devant une épicerie de la rue Aristide-Briand où ils avaient été logés. Dès leur départ, l'épicière, qui voulait installer des réfugiés, avait voulu remettre les chambres en ordre et avait fait descendre dans la cour les paquets délaissés par leurs propriétaires. Ils gisaient au milieu des cageots et des bonbonnes de vin. Les officiers interrogèrent leur hôtesse : n'avait-elle pas trouvé des dossiers ? Elle indiqua sa réserve où l'amoncellement découragea ces hommes pressés. Le manque de place dans le coffre, déjà bien garni, de la voiture interdisait de

se charger de trop d'impedimenta et imposait un choix. Ils procédèrent à un tri superficiel. Ils avaient hâte de regagner le convoi officiel et d'assurer leur dernière mission.

Les jours suivants, l'épicier, qui avait le sens de l'économie et le génie de la récupération, enveloppait les onctueuses portions de fromage avec les pelures des documents secrets. Les conversations franco-britanniques de 1938 et le rapport Doumenc se transformaient en cornets à salade et en sachets à bonbons¹*. Des archives abandonnées furent brûlées par l'administrateur de l'hôtel du Parc et par Boisselier, le principal du collège de Cusset. Un général du grand état-major s'inquiéta des objets oubliés : il fit téléphoner à l'hôtel du Parc depuis Ussel pour réclamer le stick qu'il y avait laissé².

L'attente et l'ignorance de la situation exacte devenaient insupportables. Désœuvrés, les estivants continuaient à s'arracher des journaux locaux où ils n'apprenaient rien et qu'ils parcouraient en s'asseyant, par habitude, sous les platanes du parc. Quand apparaissait un nouveau, reconnu par des compatriotes, il suscitait les questions anxieuses : « Qu'avait-il vu », « Où était-il passé », « Comment avait-il réussi à gagner Vichy », « Pouvait-il donner des nouvelles de Nancy, de Caen, de Paris » ? Des petits groupes de questionneurs se détachaient des éléments qui portaient les rumeurs à leur femme ou à des amis restés à l'écart. Les couples reprenaient leur promenade et l'allongeaient pour informer, à leur tour, des amis demeurés à l'hôtel. Les bruits volaient dans les parcs et dans les halls : « Orléans est bombardé » ; « Il ne reste pas une maison debout à Amiens » ; « Les communistes sont installés à l'Hôtel de Ville de Paris ».

Les propriétaires des postes de radio s'affairaient autour des capricieux appareils, si difficiles à régler. On faisait cercle autour du poste de la Brasserie alsacienne. Les huit « radiophonistes » de Vichy avaient été dévalisés de leurs précieux engins. G. Pelletier n'avait plus ni Radiola, ni Suga, ni Ondia. Les directeurs des hôtels hésitaient à les installer dans les salons ou les salles à manger. Certains préféraient garder le privilège de diffuser les rares nouvelles récemment captées qui leur donnaient un réel

* On trouvera les notes à la fin de chaque partie.

prestige auprès des clients. Le maire, les députés Paul Rives et Lucien Lamoureux, étaient au courant de l'avancée allemande par la TSF et des coups de fil d'amis des régions occupées.

Le 17 juin 1940, on sut que le maréchal Pétain était chef du gouvernement : « *Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.* » Il avouait la défaite irrémédiable : « *C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat*³. » Il annonçait qu'il avait demandé aux Allemands de cesser les hostilités mais les auditeurs, peu au fait du processus d'armistice, ne furent pas rassurés pour autant. La France avait pour chef un grand et vieux soldat qui souhaitait l'arrêt de la guerre, mais les Allemands, jusqu'où iraient-ils ?

Le maire, Léger, apprit qu'un train blindé français s'arrêtait en gare. L'officier qui le dirigeait lui fit part de son intention de résister aux Allemands. Pris d'inquiétude pour les cent cinquante mille habitants et réfugiés, Léger et Lamoureux tentèrent de le convaincre de partir ; ce qu'il accepta à condition qu'ils lui signent une déclaration pour laquelle ils n'avaient d'ailleurs nulle autorité. Lamoureux rédigea la proclamation suivante que signa le maire :

« Par décision du maire de Vichy, la ville de Vichy est déclarée ville ouverte.

« En conséquence, il est prescrit aux troupes qui stationnent de ne pas tirer sur les détachements allemands qui pourraient se présenter.

*« Le 18 juin 1940,
« Léger⁴. »*

Lue par le garde municipal, affichée en ville, la déclaration fut connue du général d'Aumières qui commandait à Clermont-Ferrand le 13^e corps d'armée. Il saisit le téléphone, menaçait Léger de le faire fusiller. Paul Rives, député-maire de Bellerive, avertit ses amis que le général avait fait envoyer de Riom une section d'infanterie au débouché de Vichy sur le pont de Bellerive, qu'il avait ordonné de miner. Un canon était installé sur les hauteurs de Bellerive. Quelle provocation insupportable pour deux parlementaires connus pour leur pacifisme farouche !

Paul Rives obtint du chef d'état-major du général d'Aumières que Vichy soit reconnue comme ville ouverte.

Ils arrivèrent enfin, les vainqueurs, le 19 juin 1940. On en fut à la fois soulagé et ébahi. Le maire, le député Lamoureux, les chefs de la défense passive et le commissaire de police attendaient à l'hôtel de ville. Un jeune officier se présenta et réclama des cartes de Clermont qu'on alla quérir en ville.

Dans Vichy, les rumeurs se répandaient. Les Allemands avaient réclamé dix-sept départements français : le Nord et, bien entendu, l'Alsace et la Lorraine. La flotte était passée en Angleterre où se trouvaient déjà Mandel et Reynaud. Des viols avaient été commis. Les uns dirigeaient leurs pas vers le pont de Bellerive pour voir les colonnes motorisées. D'autres affirmaient hautement la nécessité d'adopter une attitude digne : « *Il faut rentrer chez soi. Ne pas voir ces brigands*⁵. »

Certains patriotes regrettèrent qu'il y eût trop de monde pour regarder les mouvements de troupes allemandes comme un spectacle. La curiosité devait être la plus forte, et surtout le beau temps et les conditions précaires d'installation contraignaient les derniers arrivés à vivre la plupart du temps au-dehors des petites chambres médiocres, étouffantes, qu'ils avaient été heureux de dénicher.

Les Allemands eurent quartier libre. Faudrait-il les croiser sur les étroits trottoirs de la ville, s'asseoir près d'eux dans le parc des Sources, partager les terrasses des cafés ? Plus d'une femme de notable, qui se livrait aux joies des achats entre la rue de Paris et la rue Wilson, renonça à pénétrer dans le magasin de lingerie fine ou chez Coryse Salomé qu'encombraient les envahisseurs. On les voyait essayer le Kodak ou le Lumière récemment acquis en posant dans le parc des Sources puis se précipiter chez Lestrade, Passage Noyer, où les travaux étaient réalisés en cinq heures⁶. Ils revenaient d'expédition chargés de confiseries — plus de chocolats que de pastilles —, de bouteilles et, pour quelques-uns, d'encombrantes boîtes de chez Bendetsohn qui, « A la Zibeline », passage de l'Amirauté, affirmait vendre « moins cher que partout ailleurs⁶ ». Moutal et Thaler avaient également cédé leurs modèles d'exposition et les dernières

étoles. Les Berlinoises se protégeaient avec élégance du froid du second hiver de guerre. En dépit du déplaisir de servir les vainqueurs, il fallait bien avouer que la recette avait été exceptionnelle. Les modèles de lingerie les plus chers et les plus osés avaient été enlevés. La lingerie noire qui n'intéressait que certaines clientes avait disparu dans la première heure. Les stocks d'invendus s'étaient volatilisés. A la hâte, les vitrines avaient été regarnies et les bons gestionnaires avaient demandé immédiatement les réassortiments. Le prix des bagages Vuitton n'avait pas freiné ceux qui prévoyaient de nombreux achats en France et des expéditions guerrières plus lointaines où l'élégance de la maroquinerie ne mésied pas au vainqueur.

Ils partirent à leur tour sous la pluie. La raison en fut donnée : le Parlement allait venir à Vichy pour être près du gouvernement de Clermont-Ferrand. La nouvelle était partiellement exacte. Le ministère Pétain avait bien l'intention d'associer le gouvernement à la fondation d'un nouveau régime et il avait choisi Vichy comme capitale de l'État français.

LE GOUVERNEMENT PÉTAÏN S'INSTALLE DANS UNE VILLE D'EAU

LE CHOIX DE VICHY

L'armistice avait été accepté à Rethondes et il serait appliqué à partir du 25 juin. Les Allemands reconnaissaient au gouvernement du maréchal Pétain une zone libre de toute occupation. Elle correspondait en gros à un tiers des départements français, dans le centre, le sud-est et le sud-ouest de la France.

Le gouvernement français pouvait s'installer à Paris, quoique les Allemands n'aient donné aucune garantie sur ses liaisons avec le reste de la France. Il craignait de se trouver prisonnier dans la capitale. Aussi retrouva-t-il le réflexe des gouvernements français qui fuyaient pendant les troubles la capitale parisienne. Fontainebleau, Versailles et Saint-Germain-en-Laye étaient trop près de Paris. Bourges, Tours ou Blois étaient contrôlés par les Allemands. Il fallait trouver un havre en zone non occupée tant que le traité de paix n'aurait pas été signé, c'est-à-dire tant que la Grande-Bretagne n'aurait pas été vaincue, ce qui ne saurait tarder. En attendant l'offensive, les Allemands occupaient les régions de l'Ouest et Bordeaux ne pouvait pas recevoir le siège des pouvoirs publics. Il fallait évacuer la ville. Où aller ? Les ministres apprirent que les Allemands quittaient le Puy-de-Dôme. Le 29 juin 1940, ils se dirigèrent par Périgueux et Brive jusqu'à Clermont-Ferrand où Pétain établit son campement. Serait-il définitif ?

Immédiatement la ville de Clermont-Ferrand fit l'unanimité contre elle. Il n'y avait que peu de grands hôtels dans cette ville sans charme. Les dirigeants étaient dispersés. Le président de la

République, Albert Lebrun, était tout près, à Royat. Les présidents de la Chambre des députés et du Sénat étaient logés à la villa Paradiso et à la villa San Pedro de La Bourboule. Le corps diplomatique avait suivi l'exode gouvernemental et le nonce apostolique constatait avec accablement le vide de l'asile : « *On n'y fait rien; on n'y sait rien; on n'y peut rien faire.* »

Les ministres étaient mal installés. Paul Baudouin essayait de créer un ministère des Affaires étrangères dans une villa de sept pièces sans téléphone ni électricité suffisante. Charles-Roux, son secrétaire général, logé à La Bourboule, devait parcourir chaque jour, pendant plus d'une heure, une route escarpée afin de conférer avec son ministre⁸. Le cabinet du Maréchal fut assiégé de ministres qui se plaignaient des difficultés du travail gouvernemental.

Le cabinet estimait que la ville présentait un autre inconvénient : grandie autour des usines Michelin, elle était peuplée de nombreux ouvriers dont on redoutait les manifestations ultérieures préjudiciables à une action gouvernementale. L'esprit n'était pas bon. Les élections de 1936 y avaient vu triompher le Rassemblement populaire et y éclater de grandes grèves. De nombreux réfugiés espagnols y étaient installés. Le journal *la Montagne* était hostile à l'armistice.

Après délibération, il parut prudent d'éviter les villes importantes. Toulouse n'offrait pas de ressource en logements; l'orientation politique du fief des Sarraut, les réfugiés espagnols de la guerre civile constituaient autant d'obstacles. Marseille avait mauvaise réputation depuis l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie en 1934 et l'incendie des Nouvelles Galeries en 1938; le ravitaillement y serait difficile et un gouvernement austère ne saurait s'installer dans une ville connue des Français par les bas-fonds où Angèle se perdait et par ses histoires cocasses. Restait Lyon, ancienne capitale des Gaules, vaste, pieuse, active, d'excellente réputation morale et gastronomique. Le ministre de l'Intérieur n'y était pas hostile mais l'inconvénient d'une population nombreuse, sujette à des mouvements politiques, faisait hésiter. Le maréchal Pétain trancha. Il fut catégorique dans son refus : la ville avait élu Édouard Herriot comme maire. Il n'était pas question de lui demander quoi que

ce soit, de l'associer aux cérémonies officielles où le protocole imposait sa présence. Paul Baudouin et Raphaël Alibert, qui y avait soigné ses ictères, proposèrent la ville voisine de Vichy. L'armée qui resterait à Clermont-Ferrand ne serait pas éloignée. Une ville d'eaux n'a qu'une population permanente réduite et aisée. L'Auvergne assurerait un bon ravitaillement. La zone occupée demeurerait proche et, en particulier, le passage de la ligne au pont de Rêgemortes à Moulins. Les liaisons avec Paris par route et par fer avaient été aménagées : l'été, le Thermal-Express mettait Vichy à quatre heures trente de la gare d'Orsay. Le principal avantage était le grand nombre de palaces aptes à accueillir les ministères, et la ville avait l'habitude de recevoir des hommes politiques. Certains équipements — en particulier le récent hôtel des Postes — étaient excellents.

Le maréchal Pétain qui aimait les villes d'eaux donna son accord. Il ne semble pas avoir fréquenté auparavant la station mais il s'était soigné à La Roche-Posay et aux Eaux-Bonnes. Vichy lui plaisait. Un jour que la voiture le faisait attendre au pavillon Sévigné, il accepta l'offre de René Gillouin de le ramener à l'hôtel du Parc. Une fois installé dans la petite automobile décapotable, il demanda à se promener dans la ville. Contemplant les façades, il répétait à son chauffeur improvisé : « Ah ! Vichy, voilà une ville comme je les aime !⁹ »

Les officiers qui avaient eu l'occasion de se reposer d'un séjour colonial à l'hôpital militaire, qui essaime ses gracieux pavillons en plein centre-ville, avaient un bon souvenir de Vichy. Pierre Laval était tout à fait favorable à ce choix, car il possédait dans son village natal de Châteldon, à une vingtaine de kilomètres de Vichy, un château dont il était fier et qu'il envisageait d'habiter quotidiennement. Il surveillerait aisément les affaires qu'il possédait à Clermont-Ferrand, *le Moniteur du Puy-de-Dôme* et les imprimeries de Montlouis ; la proximité des administrations ne manquerait pas d'en accroître la prospérité.

Enfin, une dernière raison doit être invoquée : les historiens ont généralement oublié de la relever : l'État est un peu chez lui à Vichy. Il possède les sources et d'importants biens immobiliers. Aussi l'usage est-il qu'il réglemente la vie de la station. Il existe une convention entre l'État et la Compagnie fermière de

Vichy qui exploite pour lui les sources et les établissements. La loi du 22 juillet 1927 a approuvé la convention de vingt ans qui règle les obligations de la Compagnie fermière. Passons sur les aspects financiers établissant une participation de l'État et de la ville aux larges bénéfices de l'exploitation des eaux, pour considérer les exigences de l'État. Un commissaire du gouvernement et un secrétaire veilleront, aux frais de la Compagnie, aux exigences de l'État. Elle prend à sa charge un certain nombre de travaux d'urbanisme comme l'élargissement du pont de l'Allier qui venait d'être inauguré. L'État réglemente l'exploitation du casino ouvert du 3 mai au 30 septembre. Chaque soir une représentation sera donnée, et un concert aura lieu quatre fois par semaine dans les salles ou sur la terrasse. L'abonnement au casino donne droit à l'usage gratuit des chaises des jardins, des salles de concert, du salon de correspondance et de lecture abondamment pourvu de journaux et de revues. Plus précis encore sont les règlements des parcs concédés. Ils seront éclairés jusqu'à vingt-deux heures et minuit en saison. Il est interdit de fouler les pelouses, de s'y asseoir, d'enlever les fruits et les nids des arbres. Ils sont le lieu de la sérénité : cycles et chevaux n'y sont pas admis. Les mendiants, la musique, les photographes, les « décrotteurs » et les marchands de journaux n'y pénètrent pas. Chants, disputes, cris tumultueux seront évités aux promeneurs dont une tenue correcte est exigée et dont les chiens sont tolérés lorsqu'ils sont tenus en laisse. Les gardiens doivent veiller à ce que le public évite de cracher sur le sol et de fumer dans l'espace thermal. Il est patent que la surveillance tatillonne de l'État français allait trouver à s'épanouir sur un territoire déjà bien balisé.

L'installation à Vichy était considérée comme provisoire. D'ailleurs on ne séjournait jamais en hiver dans les grands hôtels. L'amiral Fatou, secrétaire général du ministère des Colonies, qui manquait d'illusions, fut le premier à demander une attribution de charbon pour son ministère. Il lui fut répondu qu'il n'en aurait pas besoin car cet hiver tout le monde aurait regagné Paris. En 1940, il fut envisagé à plusieurs reprises de revenir en région parisienne. Un conseil restreint examina la

question le 9 juillet 1940 et proposa aux Allemands un établissement du gouvernement à Versailles à condition que le quartier des ministères fût entièrement libéré d'occupation et que Versailles soit relié librement par des voies de communication au territoire non occupé. *Paris-Soir* publia en novembre 1940 une photo du Trianon-Palace — toujours la vie d'hôtel! — qui allait être rénové pour accueillir le gouvernement. Une belle villa abriterait le maréchal Pétain. Cependant, les dirigeants de l'État français prirent conscience que le gouvernement deviendrait prisonnier de la zone occupée tant étaient difficiles les communications ferroviaires, lentes les voies routières et abusif l'usage que faisaient les Allemands de la ligne de démarcation. Si bien que lorsqu'il fut invité en décembre 1940 à se rendre à Paris, le maréchal Pétain prit peur et refusa d'assister au retour des cendres du duc de Reichstadt. Qu'il imaginât alors qu'il pût y être pris en otage témoigne de la dégradation des espoirs pétainistes dans la *Korrektion* allemande.

VICHY-THERMAL : SANTÉ ET LOISIRS ÉLÉGANTS

Fixer le siège des pouvoirs publics dans une station thermale était une originalité. La nouvelle capitale n'aurait ni l'étendue d'un Berlin ni la majesté monumentale de Paris. Elle n'était même pas une sous-préfecture. Elle n'avait rien d'une ville d'art dotée d'édifices — vastes lieux de culte, grand château royal, arc de triomphe — qui rappellent à ses habitants les gloires de la nation et les drames de l'Histoire.

Vichy est une cité hospitalière qui s'était ingéninée — un curiste est d'abord un client à séduire avant d'être un malade — à dissimuler les nécessités médicales par un urbanisme ludique. Vichy a d'exquises pudeurs. Elle cache des réalités triviales par décence, bon goût, élégance. Les établissements de soin se masquent d'une façade de palais byzantin lorsqu'ils sont de première classe et se coiffent du campanile d'un édifice provençal lorsqu'ils sont de seconde classe. Les installations sanitaires individuelles des appartements du Palace sont vantées comme des preuves de modernité et de raffinement, jamais comme la

nécessité des effets indésirables du traitement des maladies digestives. Les restaurants Chanteclair, Brasserie alsacienne promettent de plantureuses agapes mais ils servent plus de carottes Vichy que de lièvres à la royale. On ne va pas à Vichy parce qu'on souffre du foie mais pour se reposer et soigner ses relations sociales et professionnelles. On y ment par grâce mondaine, par savoir-vivre, par intérêt commercial. Pendant ce temps de vacances obligatoires, chacun joue un rôle d'homme civilisé. Y a-t-il là des habitudes qui puissent déplaire aux hommes politiques et aux dirigeants d'un État ?

L'urbanisme de Vichy ordonne des ensembles qui guident et facilitent la vie des curistes et rend plaisant le séjour de ceux qui les accompagnent. De l'époque antique il ne reste presque rien : en 1942 un forage mettra à jour à la source de l'hôpital une canalisation de l'époque romaine. Du XVII^e siècle subsiste la maison où logea une épistolière célèbre¹⁰. La ville doit son organisation actuelle à Napoléon III qui tira profit de son premier séjour, s'attacha à Vichy qu'il dut finalement abandonner car l'eau aggravait sa gravelle. Cette erreur médicale eut d'heureuses conséquences touristiques et urbanistiques.

Il existe deux Vichy qui se côtoient : Vichy-Thermal, la station de cure à l'ouest, et à l'est Vichy-Ville, du côté du marché et de la gare, qui assure les services de Vichy-Thermal, constituant une sorte de gardien du site à la mauvaise saison.

Le cœur de Vichy-Thermal bat autour du parc des Sources. Il se prolonge à l'ouest par des hôtels et des villas. Des pensions plus simples et des meublés rejoignent à l'est Vichy-Ville. L'esplanade où jaillissent les eaux chaudes est vaste (cinq cents mètres sur deux cents mètres). Elle est plantée de grands marronniers et de platanes, et bordée d'immeubles élevés rue du Parc et rue du Président-Wilson.

De l'immense établissement thermal de première classe qui couvre trois hectares, on n'entrevoit que la longue façade blanche (cent soixante-dix mètres) et les coupoles bleues. Seuls les curistes et le nombreux personnel médical connaissent le labyrinthe de la centaine de cabines de bains et de soins. Ils y pratiquent les bains hydriques internes, les douches, les mas-

sages. Depuis quelques années, les clients se sont entichés des applications de boue. Les femmes ont été attirées à leur tour par les soins esthétiques.

A heures régulières, le pavillon des Sources qui offre la chaleur d'une serre s'anime : les buveurs d'eau viennent respecter la prescription médicale. On note que les médecins réduisent de plus en plus la quantité d'eau à absorber. Le pavillon possède ses nymphes : les donneuses d'eau, de bleu vêtues, portant bonnet et tablier blanc. Elles officient dans la piscine ovale où jaillit la source protégée par un édifice en verre biseauté qui a la forme d'un gros diamant. La source de l'hôpital bénéficie en 1940 d'un aménagement qui facilite le service des donneuses d'eau. Le buveur tend son numéro de consigne à une jeune femme qui cherche le verre personnel accroché à la paroi de la piscine et elle le remplit du nombre de grammes d'eau prescrits. Certains baigneurs préfèrent transporter leur verre dans un panier d'osier. Un sourire accompagne le don gratuit de l'eau chaude mais la coutume est de donner une gratification. La Chomel est la plus souvent prescrite. Calmante, elle agit sur le système neuro-végétatif, atténue les migraines et les troubles digestifs. De la Grande Grille, stimulant actif de la vésicule biliaire, le curiste craint les effets seconds qui le retiennent à la chambre vers le douzième jour, entraînant consultation, préparations pharmaceutiques et d'interminables discussions comparatives entre les patients enchaînés à la même grille thermale.

Après avoir bu, il faut se reposer de cette chaude épreuve bicarbonatée. Les médecins recommandent la marche qui stimule les fonctions digestives. Il en est d'urbaines, il en est de champêtres ; il existe même des équipées sportives. Les plus languissants se contentent de suivre autour du parc des Sources les huit cents mètres de la galerie couverte, récupérée d'une Exposition universelle. Le portique de fer, auquel Emile Robert a donné une frise de chardons, abrite du soleil et de la pluie, guide la promenade du pavillon des Sources au Fer à Cheval. L'allée centrale est le lieu de toutes les élégances et des papotages. Elle mène au casino et à la Restauration, la vaste brasserie-jardin qui comporte un cinéma de plein air. Le parc des Sources

est longé par la rue du Président-Wilson, très animée par les commerces, les banques et les hôtels. Lancel et les Galeries Lafayette donnent une note parisienne. Les gourmands fréquentent la confiserie du Fidèle Berger et font provision de douceurs, destinées aux amis en bonne santé, à la chocolaterie de Royat. Il y a quand même deux grandes pharmacies, Vimal et Blanchet.

La rue du Parc, en face, est plus intime. Les grands hôtels profitent de l'ombre l'après-midi. L'hôtel des Ambassadeurs évoque l'architecture des préfectures du Second Empire. Il joue de son confort discret derrière sa façade de pierre et de brique, aux fenêtres étroites voilées de dentelle. A côté, le Thermal-Palace ouvre en revanche largement sur la rue qu'il domine de ses grandes jardinières fleuries. L'ensemble des trois hôtels, le Plaza, l'hôtel des Princes et l'hôtel de la Paix apportent par les balcons ouvragés et les persiennes colorées la note franchement provinciale. Enfin, proche du pavillon des Sources, au 23, de la rue du Parc, s'élève l'hôtel du Parc, haute bâtisse solide et gaie. Le père des palaces vichyssois, Aletti, un Suisse du Tessin, a acheté en 1903 cet hôtel à Germot et il en a fait le premier établissement de Vichy. Il a édifié sur un terrain voisin, rue Petit, le Majestic, séparé du Parc par une ruelle peu esthétique. Aletti, qui possède aussi le Carlton, le Pavillon Sévigné et le Thermal, est le nouvel empereur de Vichy auquel il a donné une clientèle internationale. Possédant des intérêts dans le Claridge à Paris et dans le Négresco à Nice, il organise le circuit de ses riches clients entre Paris et la Côte d'Azur en passant par Vichy.

L'Allier constitue le second ensemble attractif du Vichy-Thermal. La haute rive droite est un vestige du goût du Second Empire pour les ombrages et les pelouses. La modernité a conquis la rive gauche, consacrée aux jeux et aux activités sportives. Du haut quai d'Allier on admire les couchers de soleil, les monts du Forez et la côte Saint-Amand. Des fauteuils d'osier permettent les conversations et le spectacle des élégantes promeneuses de la terrasse animée par des cafés, des restaurants. Le café-restaurant des Sports de Ricoux est très fréquenté, le parc d'Allier est un jardin anglais orné d'arbres rares et de massifs fleuris. L'empereur Napoléon III fit bâtir de 1863 à 1865, sur les

pelouses le long du boulevard des États-Unis, plusieurs chalets librement inspirés de modèles tyroliens mâtinés de villa coloniale anglaise. Ils sont généralement occupés par de riches médecins de Vichy. Le Dr Glénard se trouvait au chalet Saint-Sauveur, près du chalet des Roses du Dr Bignon. L'empereur avait habité un temps le chalet Marie-Louise mais, le trouvant trop ouvert sur la ville, il en avait fait bâtir deux autres dont les balcons n'ouvraient que sur les jardins. Les soirs d'été, s'élevait du salon *les Deux Grenadiers*, air favori d'un des médecins qui y officiaient. Le boulevard des États-Unis et son voisin le boulevard de Russie sont des artères résidentielles recherchées. Une trentaine de sommités médicales occupent les villas des Cygnes, de Flore, les chalets mauresques. Aletti habite modestement la villa Jacqueline. Marius Beltram y exploite l'hôtel de Grande-Bretagne et le Queen's Hotel dont la table est réputée.

Arrivé au débouché du pont de Bellerive, marqué d'un pavillon Napoléon III, modèle réduit de ceux du bois de Boulogne, le promeneur voit trois itinéraires s'offrir à sa fantaisie. Il regagne le parc des Sources par l'avenue Briand. Peu s'égarant dans la vieille ville serrée autour de l'église Saint-Blaise, richement transformée par un curé influencé par l'architecture moderne et l'Orient. Des ex-voto entourent la chapelle de la Vierge Noire, Notre-Dame des Malades. Le vitrail de la Pentecôte retient l'attention d'un visiteur, Paul Claudel, qui contemple les langues de feu descendant sur les apôtres : « *J'étais assis, extasié, en face de cette théophanie*¹¹. » Arrivé dans le parc, le baigneur va se reposer à son hôtel, pénètre au casino pour prendre connaissance des festivités prochaines, faire la sieste dans le calme salon de correspondance, se risquer au jeu. Il rejoindra ensuite sa femme dans la commerçante rue Clemenceau où s'ouvrent les passages couverts. Il peut aussi attendre à la brasserie Gambrinus, chez le bon Eugène Boissin, qu'elle ait terminé ses achats aux Nouvelles Galeries et au Bon Marché. Elle rapportera certainement du pain de régime de chez Charasse.

Les plus robustes des baigneurs vont parfois prendre le thé au pavillon du Golf ou rejoindre leurs enfants au pavillon des Tennis sur l'autre rive. Les installations du Sporting-Club sont,

sur quarante-huit hectares, parmi les meilleures de France. La mode du sport oblige désormais la société élégante à s'y montrer. Les jeunes gens pratiquent avec plaisir les nombreuses activités proposées. Ils découvrent le terrain de hockey, le parcours hippique et le golf qui est surtout fréquenté par les étrangers. A côté d'un parcours d'entraînement existe un beau parcours de dix-huit trous, en terrain plat mais avec des difficultés. Sur une colline voisine est installé le tir aux pigeons (pigeons vivants et pigeons d'argile). Tous se retrouvent dans une agitation affectée au Club-House où des escouades d'aimables secrétaires organisent les tournois. Là se débattent les projets de sorties vespérales. Le retour a lieu en voiture ou en canot qui traversent l'Allier en trois minutes. L'aéro-club de Rhue propose des baptêmes de l'air, l'apprentissage du pilotage et des randonnées au-dessus des monts du Forez pour les curieux ou des monts d'Auvergne pour les téméraires.

La plupart des marcheurs se contentent de poursuivre leur promenade par les nouveaux parcs, plus sombres car plus densément plantés. Ils passent devant le jardin-terrace du pavillon Sévigné à l'allure de manoir rural, le musée, la source des Célestins à laquelle il est loisible de s'abreuver sans prescription médicale. Elle est fraîche et digestive. La promenade s'achève au parc Lardy aux installations mauresques, ou au récent parc des Bourins où viennent d'être aménagés des espaces de jeux pour les enfants.

L'estivant n'allait qu'exceptionnellement au-delà de ce périmètre enchanté. Le Vichy-Thermal vit parallèlement au Vichy-Ville où s'organisent le ravitaillement et les services des baigneurs. Quelques incursions les amènent à la gare, vers la route de Cusset et à la poste moderne que Georges Mandel vient d'inaugurer. Quelques promenades en voiture à Buset, dans la montagne verte, en forêt de Randan, un déjeuner à Saint-Pourçain, des réceptions dans les châteaux voisins et dans les résidences champêtres de Parisiens élargissent un horizon volontairement confiné. Cette île de calme et de beauté, où les médecins imposent une trêve de vingt et un jours aux soucis et aux tracas de la vie, allait être bouleversée par la politique lorsque le gouvernement français s'y installa le 1^{er} juillet 1940.

DE VICHY-THERMAL A VICHY-ÉTAT

Le 30 juin 1940 fut un de ces jours déplaisants pour les directeurs de l'hôtel du Parc et des Ambassadeurs où ils doivent contrarier leurs clients fortunés et exigeants. Il leur fallait pourvoir au logement des pouvoirs publics dans les établissements réquisitionnés : les meilleurs évidemment. Il faudrait prévenir avec précaution les nombreux habitués qui céderaient leurs appartements aux dirigeants du pays. Certains seraient relogés sur les arrières et dans les annexes. Le Majestic, qui n'était pas réquisitionné, constituerait une zone de refuge très convenable. D'autres, fatalement, devraient chercher un gîte moins plaisant. Certains clients importants ou irascibles, les dames âgées, des curistes chroniques, seraient ménagés, mais comment s'opérerait un choix parmi les autres? Dès qu'ils furent avertis de la nécessité de ce fâcheux exode, les clients protestèrent, menaçant, d'une manière particulièrement malvenue, d'en appeler aux « autorités », à leurs multiples relations. Le hall de l'hôtel du Parc, dont on voulait les priver, bruissait de grondements. Le chroniqueur Saint-Bonnet entendit une élégante personne prendre un groupe comme témoin de son indignation : *« J'étais au Parc, ignorante de tout [sic]. Je ne demandais rien à personne. Et voilà qu'on réquisitionne mon appartement! Et voilà qu'on me jette à la rue comme une malpropre, avec ma demoiselle de compagnie, mes deux femmes de chambre et mes trois sky-terriers! Pour qui me prend-on? Pour une bohémienne¹²? »*. La « rue » était en l'occurrence un agréable appartement du Carlton situé de l'autre côté du parc. Les plus modestes des expulsés assiégeaient la mairie et le chalet de la Compagnie fermière pour obtenir un logement pas trop éloigné des rives familières. Il y eut des scènes pénibles. Certains clients déclarèrent qu'ils ne bougeraient pas et menacèrent de se barricader dans leurs chambres. Il fallut parlementer. Il leur fut promis qu'ils continueraient à prendre leurs repas au restaurant de l'hôtel et qu'ils auraient l'usage des salons.

Le président de la République devait être logé au pavillon Sévigné. Le dernier bouquet de roses avait été disposé lorsque quelqu'un s'avisa que la station des petits ânes, joie des enfants,

était située en face du pavillon. Et si quelque photographe malicieux s'avisait de prendre un cliché du président de la République avec un Casimir au premier plan ? Lorsque le vent soufflait de l'Allier, une légère odeur de crottin envahissait le futur jardin présidentiel. Les gendarmes demandèrent d'avancer de quelques travées d'arbres le départ des promenades à dos d'ânes. La gardienne se lamentait, craignant de perdre avec toute cette agitation et ces modifications la recette de la journée. On lui fit comprendre que lorsque le président de la République et le gouvernement honoraient Vichy de leur présence, de petits sacrifices étaient indispensables.

L'arrivée des autorités fut le spectacle de l'après-midi. Les gendarmes enfin débarrassés de la négociation asinienne contenaient la foule des promeneurs qui envahissaient les trottoirs de l'avenue Briand. Vers seize heures trente une voiture s'avança. C'était sans doute le président Lebrun et son épouse qui ne suscitèrent que des regards de curiosité. Il fallut encore une longue attente, agrémentée d'un ballet de voitures de ministres et d'officiers avant que ne s'avance, modestement, à pied, le président Laval. L'embrayage de son automobile avait lâché au débouché du pont de Bellerive. Pierre Laval avait rassuré le chauffeur : il connaissait les lieux comme sa poche et une petite promenade ne lui ferait pas de mal¹³. Il enjoignit à l'inspecteur Couture de le suivre en portant sa valise et il gagna l'hôtel du Parc en saluant des visages connus et en riant de l'ébahissement qui se lisait sur d'autres. Enfin, à dix-huit heures, le maréchal Pétain arriva à Vichy. Il allait y rester quatre ans.

DU GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX AU GRAND CASINO
DE VICHY : LA FONDATION D'UN RÉGIME
(5-10 JUILLET 1940)

Les raisons d'un nouveau régime

Il suffit de onze jours pour supprimer la Troisième République dont la fondation avait exigé tant de tractations à Bordeaux.

Les défaites sont plus efficaces pour détruire les régimes que pour les construire. Peut-être le style néo-classique du grand théâtre de Bordeaux inspire-t-il plus les précautions constitutionnelles et les compromis politiques que le théâtre Belle-Époque de Vichy ?

Deux thèses s'affrontent pour expliquer le 10 juillet 1940 : le vote était une nécessité politique — utile ou regrettable — ou bien il fut le résultat d'un complot. La mort dans un théâtre d'une République qui était née sur les planches est un clin d'œil d'un destin malicieux qui mérite de plus amples explications. Force est bien de constater que des événements d'une telle portée ne sont jamais le fruit du hasard, même s'ils doivent beaucoup aux circonstances. Il n'est pas possible de prouver l'existence d'un complot contre la République, au théâtre de Vichy le 9 juillet 1940, mais on vit de Bordeaux à Vichy des acteurs politiques élaborer un scénario. Les auteurs de l'armistice ont voulu un nouveau régime politique pour agir sans contrôle et sans contraintes. Les motivations personnelles et l'activisme pragmatique de Pierre Laval ont donné l'impulsion essentielle à la mise en place de structures institutionnelles qu'il n'avait pas projetées et qu'il a improvisées dans la griserie d'un pouvoir qu'il voulait pleinement conquérir.

Les témoignages sur cette période sont nombreux mais leur qualité n'est pas des meilleures. Ils relèvent presque tous de la volonté de justifier a posteriori une action qui demandait de l'audace en 1940 mais qui apparut, dans la lumière de la Libération, comme pusillanime et inférieure aux exigences des heures historiques. Les trois présidents ont écrit. Les présidents de la Chambre des députés et du Sénat se sont abstenus dans le scrutin du 10 juillet 1940 et considèrent qu'ils ont par là même respecté la tradition de neutralité de la fonction. Jules Jeanneney tenait un Journal, excellemment publié par son petit-fils, l'historien Jean-Noël Jeanneney. Mis à l'écart par le régime de Vichy, sincèrement rallié au général de Gaulle à la Libération, il est le plus fiable de tous, mais il souffre de n'être pas dans la confiance des acteurs du moment. Édouard Herriot est plus soucieux de se justifier mais, selon ses mauvaises habitudes d'homme de paroles et de relations plus que de réflexion et

d'étude, il donne un récit bien superficiel¹⁴. Quant au président de la République, Albert Lebrun, son témoignage écrit après la guerre n'est que le plaidoyer personnel d'un homme qui, apparemment, ne comprend rien, ne se soucie pas de s'informer et n'a que l'obsession de garder son sang-froid — au service de quelle cause? —, et d'observer une digne neutralité¹⁵. L'indifférence à des événements dramatiques, la soif de discrétion de cet homme public relève du syndrome de Mac-Mahon. Le témoignage est accablant pour un président de la République française qui accepte parfaitement la suppression des institutions, pour peu que tout se passe dans la dignité et sans scandale.

Spectateur aussi d'événements qui ne semblent pas trop le concerner, tel apparaît Léon Blum dans ses Souvenirs. En face, Jean Montigny, homme de Pierre Laval, publie très tôt une défense des fondateurs de l'État français¹⁶. Quelques notes discordantes, provoquées après la guerre, des mises en cause de leur vote de 1940, ou des témoignages d'observateurs au regard aigu et sans illusions permettent de lever le voile pudiquement jeté sur ces épisodes¹⁷. Les grands acteurs n'ont pas écrit ou n'ont à peu près rien dit à leur procès. Il reste, car les règles démocratiques ne sont pas abolies, le *Journal officiel de la République française*, mais qui concerne seulement les scènes publiques, peu révélatrices. De tout ces documents ressort le rôle de chef d'orchestre de Pierre Laval, mais la responsabilité est bien lourde pour reposer sur les seules épaules d'un homme, fût-il voué au poteau d'exécution. Il reste donc à préciser les étapes de son action et les complicités dont il a inévitablement bénéficié.

Ce serait une erreur de croire que Pierre Laval arrive à Vichy, comme le second incontesté d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Il est loin d'avoir tous les atouts français en main. La consolidation de sa situation, commencée à Bordeaux, va être systématiquement poursuivie à Vichy.

Pierre Laval a réussi à s'imposer à un curieux membre de l'entourage du maréchal Pétain, puissant au tout début du régime, Raphaël Alibert, le sous-secrétaire d'État à la présidence

A la Libération, son monte-charge sera retrouvé couvert de taches sanglantes. Non loin du petit casino se trouve la synagogue où une bombe avait explosé en août 1941⁹².

L'insécurité grandissante, la crainte d'un débarquement et peut-être le projet de certains de l'utiliser en zone nord provoquèrent le premier départ du maréchal Pétain de Vichy. Le 4 mai 1944, Renthe-Fink l'invite à gagner la région parisienne. Pétain refuse mais finit par consentir à condition de remettre un communiqué au corps diplomatique. Le siège des pouvoirs publics reste à Vichy et le déplacement n'est que provisoire. Dès que la situation militaire le permettra, le Maréchal regagnera sa ville d'élection.

Avertie de ces projets, une foule de Vichyssois, où se remarquent de nombreux fonctionnaires, assiste à la cérémonie des couleurs le dimanche 7 mai. Des cris fusent demandant que le chef reste à Vichy. Au départ de la vingtaine de voitures, le *Chant des adieux* s'élève.

Le Maréchal, son épouse et sa suite sont installés au beau château de Voisins, près de Rambouillet, dont Pétain visitera la célèbre bergerie. Il lancera quelques invitations — parfois déclinées — et ira porter le réconfort de sa présence aux populations bombardées par les Anglais et les Américains.

× Finalement, il n'y a pas encore de débarquement. Le maréchal Pétain a été approché par Marcel Déat qui rêvait de le dresser contre Laval. Il n'est pas facile de savoir qui a eu l'initiative de l'entrevue dans ce château du comte de Fels. Déat prétend que c'est Pierre Laval lui-même, ce qui est douteux. Il n'était pas anormal que le nouveau ministre de la Solidarité nationale allât présenter ses devoirs au chef de l'État qui, pourtant, refusait de le voir à Vichy trois mois plus tôt. Y a-t-il eu une initiative de Renthe-Fink dont Déat dit qu'il aurait pu servir d'intermédiaire avec Pétain pour éviter Pierre Laval⁹³ ? Ce n'est que le début de la tragi-comédie achevée des collaborateurs qui s'achèvera à Sigmaringen. Les voyages dans les villes bombardées et surtout à Paris avaient montré que la popularité de Pétain n'avait pas complètement disparu. Il n'était pas

tellement perdu dans sa forêt d'Ile-de-France et tentait de se mêler à nouveau au jeu politique. Il était plus sage de le renvoyer en Auvergne.

Le 28 mai 1944, Pétain est de retour à Vichy ; un photographe réussit un beau cliché où il salue tristement du premier étage de l'hôtel du Parc les résidents qui l'applaudissent. Il ne loge plus dans son palace administratif mais il dort au château néogothique de Lonzat à seize kilomètres de Vichy. Il a bien accepté cette solution qui correspond à ses habitudes de villégiature estivale. Le château domine la colline. Il a un beau verger et la vue est dégagée sur la vallée. Sur le château d'eau une sirène a été installée. La garde personnelle et des troupes allemandes veillent sur la propriété. Chaque matin, à dix heures, Pétain gagne Vichy par Saint-Rémy-en-Rollat, par une route jalonnée de troupes allemandes.

C'est dans l'accomplissement du dernier rôle qui lui est reconnu — consolateur des rescapés des bombardements — que le débarquement du 6 juin 1944 le surprend à Saint-Étienne. La Gestapo le presse de rentrer à Vichy et il explique son départ en une courte allocution :

« *Mes chers amis,*

« *Des opérations militaires viennent d'être déclenchées contre notre pays. Vous comprendrez donc pourquoi je suis obligé de quitter votre ville plus rapidement que je ne le désirais. Je regrette de n'avoir pas le temps de rendre visite à vos blessés⁹⁴. »*

A Vichy, la nuit du 6 au 7 juin 1944 fut arrosée dans certaines ambassades et dans des chambres, grâce aux dernières bouteilles gardées pour la circonstance⁹⁵. Des rouleaux de fils de fer sont installés devant l'hôtel des Ambassadeurs et on tente d'isoler les hôtels entre la rue Alquié et le parc des Sources. En ville, Maurice Martin du Gard note peu d'inquiétude, à peine quelques retraits de fonds dans les banques et une plus grande prudence dans les conversations de plein air⁹⁶. La Gestapo suffisait à la surveillance de la ville et les troupes cantonnèrent en

dehors. Les entrées furent contrôlées et des abris construits devant les ponts et aux principaux angles de rues.

Pétain est consigné quelque temps au château de Lonzat. La population s'inquiète un peu de n'avoir pas de nouvelles de lui depuis son message du 6 juin 1944 qui était un vague appel à l'obéissance. Le 14 juin, il s'adresse aux légionnaires en affirmant que la France n'est pas dans la guerre et qu'il faut garder une stricte neutralité. Le dernier message libre sera diffusé le 14 août, jour de la délivrance d'Orléans. Destiné à la chère Légion des combattants, il demande d'œuvrer à la réconciliation, donne une consigne qui n'est qu'apparemment simple : « *C'est la France et la France seule que vous devez servir. Vous reconnaîtrez ceux qui sont dignes d'être vos chefs à ce qu'ils n'ont d'autre règle que celle-là*⁹⁷. » Quels sont ces hommes désormais dignes d'être les chefs français (il ne dit pas « le chef »)? Le message a de quoi irriter les Allemands.

Le 15 août 1944 a lieu le débarquement sur la côte méditerranéenne. S'il était possible que les Alliés gagnent l'est et le nord en évitant le Massif central, il est clair que les libérateurs venus du sud iront à Vichy ou couperont les routes de départ vers l'est. Le départ envisagé déjà à la mi-juillet pour Vittel ou Luxeuil — toujours les villes d'eaux! — devenait impératif⁹⁸.

Le 17 août, Renthe-Fink remet à Pétain une note exigeant le départ pour l'Est. Des menaces de représailles par artillerie contre la ville sont proférées. Au Parc, l'entourage se concerta et demanda conseil à l'ambassadeur de Suisse⁹⁹. Ménétreel rêva : et si le Maréchal rejoignait la Résistance avec laquelle des contacts ont été pris? Il pourrait aussi se réfugier à l'ambassade de Suisse. Stucki ne répond mot à cette dernière demande, ce qui équivalait à un refus. L'ambassade n'est qu'une villa ouverte, nous l'avons vu, à tous les vents, dont le patron se demande si elle peut même protéger des diplomates. Pour l'escapade résistante dans les forêts voisines, il est très ferme : autant finir dans la dignité et éviter une aventure qui risque de se terminer aussi mal (était-ce si sûr?) que la fuite de Louis XVI à Varennes. Il se fait fort de mettre en scène la fin du maréchalisme dans la dignité. Le maréchal Pétain ne doit pas partir sans manifester son désaccord; il ne peut, dit-il, « *en aucun cas donner suite purement et*

*simplement à une sommation allemande, et il ne peut céder qu'à une force brutale, se manifestant extérieurement*¹⁰⁰ ».

Le 19 août se déroulent les dernières « négociations » avec les Allemands. Il n'est pas sûr que Pétain ait tout su des tractations entre Stucki, von Neubronn, Ménétreel, Fernet et Rochat. Le départ est repoussé jusqu'au lendemain (il faut arracher un délai de cinq heures trente à sept heures du matin). Une solution est trouvée afin de garder la dignité et d'éviter toute effusion de sang, car la garde personnelle est prête à tirer pour défendre le Maréchal : elle recevra l'ordre de ne pas tirer. Les habitants de l'hôtel du Parc se barricaderont et les Allemands enfonceront les portes. Stucki rappelle au général von Neubronn qu'il devra se munir des « *outils nécessaires* » pour forcer les grilles et les portes¹⁰¹.

La dernière nuit sera courte. A six heures trente, des membres de la Feldgendarmérie et de la police SD en imperméable passent le pont de Bellerive, rangent les véhicules boulevard des États-Unis. Ils prennent position rue Prunelle, rue Petit et sous la galerie du parc des Sources en face de l'hôtel. Stucki franchit le barrage allemand ; la porte de l'hôtel du Parc lui est ouverte puis à nouveau bloquée par des chaises.

A six heures quarante-cinq, les Allemands, conduits par Detering assisté de Renthe-Fink, forcent la porte d'entrée de l'hôtel puis la grille du rez-de-chaussée. La seconde grille subit le même sort. A l'étage du Maréchal se sont rassemblés une trentaine de fidèles sous la direction du colonel Barré : l'amiral Fernet, Henri Massis, Raymond Lachal, Dillenseger et des légionnaires, l'amiral Bléhaut, Rochat, secrétaire général des Affaires étrangères, les généraux Bridoux, Caldairou, Péré, Le Bras et le sous-préfet de Vichy. Le colonel Barré déclare que le Maréchal se repose et que nul ne doit le déranger. L'amiral Bléhaut s'emporte contre Renthe-Fink qui cherche à maintenir la fiction d'un regroupement des dirigeants de la France à Nancy : « *Tout ce que vous venez de dire n'est qu'un tissu de mensonges*¹⁰². »

On envoie chercher le général von Neubronn qui arrive à sept heures, pas très fier du rôle qu'il doit jouer. Après avoir constaté que la porte de l'appartement est fermée à clé, il demande à un

sous-officier de l'ouvrir. Un coup de pied vient à bout de la porte légère ; la vitre se brise (un photographe prend un cliché de la porte cassée). La porte de la chambre à coucher est également fermée à clé. Elle est sortie de ses gonds. Pétain est en train de s'habiller. Un délai d'une heure est consenti pour qu'il prenne son déjeuner et rassemble ses affaires. A sept heures quarante-cinq, le nonce apostolique appelé constate la situation de force¹⁰³. Il reçoit du maréchal Pétain une déclaration selon laquelle il quitte Vichy contre son gré et sous la contrainte allemande.

A huit heures, Pétain descend par l'ascenseur avec la maréchale. Dans le hall, la garde rend les honneurs. L'orage qui a éclaté sur la ville se termine par une pluie lourde. Au moment où il va monter en voiture, il embrasse ses petites-nièces qu'on a envoyé chercher hâtivement au pavillon Sévigné¹⁰⁴. Pétain et la Maréchale, Ménétrel, le général Bridoux, le général Debeney, Rochat, l'amiral Bléhaut et le colonel Longueau prennent place dans les voitures françaises encadrées de véhicules allemands. Six motocyclistes de la garde ouvrent le triste cortège qui part vers Belfort. Le démenti au communiqué allemand sur le caractère volontaire du départ de Pétain fut donné par Berne, averti par la radio de l'ambassadeur Stucki. Deux cents personnes sont rassemblées devant l'hôtel du Parc. Elles entonnent une *Marseillaise* hésitante.

Henri Massis, l'idéologue du régime, a fait dactylographier et reproduire une protestation et un appel. Les feuillets sont collés sur la façade de l'hôtel et cloués sur les arbres : « *Votre devoir est clair : unir autour de vous tous ceux qui, animés du même patriotisme, veulent sauver leur pays et travailler à sa grandeur. Que votre exemple serve à conduire tous les Français sur les voies de l'honneur, de l'ordre et du salut*¹⁰⁵. » La pluie lourde délave les exhortations qui tombent dans la boue des allées du parc des Sources.

Le 24 août 1944, tandis que Paris, la capitale, était libérée, la Gestapo et la milice quittaient Vichy. Des militaires et des policiers français rejoignaient les forces du maquis. Le 26 août 1944, les dernières voitures allemandes quittaient Vichy et à treize heures quinze une centaine de FFI pénétraient dans la ville. Les balcons et les fenêtres disparaissaient sous les drapeaux tricolores, la foule criait de joie et ovationnait les résistants.

Les lieux ont leur mémoire. Certains deviennent les monuments de l'humanité : le plateau de Gizeh, le Parthénon, Versailles. D'autres suffisent aux modestes curiosités locales. Des sites que le vainqueur a voulu détruire portent encore témoignage ; Carthage est un appel à la poésie ; Massada évoque les farouches résolutions ; Varsovie renaît de ses cendres.

Vichy veut oublier son passé. Ville d'eaux, de loisir et de commerce, elle donna son nom et prêta son décor à un régime qui n'eut ni le temps, ni le goût d'y laisser une trace monumentale. Capitale d'emprunt, Vichy contribua à rétrécir les horizons de ceux qui y voyaient un refuge confortable et n'y trouvèrent qu'une prison volontaire. On peut rêver à l'autre destin d'une cité qui aurait incarné la Résistance et qui aurait eu ses martyrs. Les noms de rue seraient aujourd'hui différents, le culte patriotique, même s'il n'est plus tellement à la mode, y déploierait son iconographie, ses statues et ses musées.

Mais pour une guerre perdue, il n'y a pas de lieu de mémoire, seulement des espaces d'horreur comme le Struthof, des musées de guerre qui dissimulent leur réalité sous le nom de Musées de la paix, des bunkers oubliés sur une dune de sable et, près d'une rivière aux berges plates, de fragiles silhouettes qui se hâtent dans un parc qui n'est ni sévère ni glacé.

NOTES

1. An 2AG 632.
2. COUTAU-BÉGARIE, HUAN, *Lettres...*, *op. cit.*, p. 492.
3. *L'Illustration*, 24 octobre 1943.
4. Noël d'ORNANS, *les Jeudis du Maréchal*, Éditions de la GP, 1943, 42 pages.
5. Jean DUTOURD, *Au bon beurre*, Gallimard, 1952, 305 pages.
6. Wanda VULLIEZ, *Vichy, la Fin d'un régime*, 1986, 330 pages, p. 70.
7. An 2AG 136.
8. Michèle COINTET, *le Conseil...*, *op. cit.*
9. *Présent*, 18 février 1942.
10. An 2AG 136.
11. *La Propagande sous Vichy 1940-1944*, GERVEREAU, D. PECHANSKI, BDIC, 1990, p. 276.
12. Noël d'ORNANS, *op. cit.*
13. GADALA M.-T., *op. cit.*, p. 26.
14. Henri POURRAT, *le Chef français*, Chambéry, 1942, p. 13.

278 D'UNE CAPITALE À UNE PRISON ALLEMANDE

15. Henri POURRAT, *op. cit.*, p. 35.
 16. *Ibid.*, pp. 75-76.
 17. *Ibid.*, p. 83. Sur Pourrat, Christian FAURE, *le Projet culturel de Vichy*, PU Lyon, 1989, 336 pages.
 18. Composé d'après AN 2AG16 et 2AG 135. On n'a pas fait figurer dans le tableau de 1941 les déplacements diplomatiques (Montpellier en janvier et Saint-Florentin en décembre) ou militaires (Aulnat). On peut trouver les photos du train dans le magazine 7 JOURS.
 19. René BENJAMIN, *le Maréchal et son peuple*, Plon, 1941, p. 53-54. Sur Saint-Étienne, Monique Luirard, *la Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix. 1936-1951*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1980, 1024 pages.
 20. Philippe PÉTAÏN, *Discours aux Français*, *op. cit.*, p. 110 et svtes.
 21. AN 2AG 135.
 22. AN AG II 135.
 23. *PATRIE*, février 1944.
 24. BAUDOUIN *Neuf Mois au gouvernement*, *op. cit.*, p. 314.
 25. BRUGÈRE, *Veni, Vidi, Vichy*, *op. cit.*
 26. LOISEAU, *op. cit.*, p. 151.
 27. *Le Progrès de l'Allier*, 4 octobre 1942.
 28. LOISEAU, *op. cit.*, p. 67.
 29. DU MOULIN DE LABARTHÈTE, *op. cit.*, p. 328.
 30. BRUGÈRE, *op. cit.*
 31. LOISEAU, *op. cit.*, p. 123.
 32. BRUGÈRE, *op. cit.*, p. 88.
 33. Joseph BARTHÉLEMY, *Ministre de la Justice*, *op. cit.*, p. 168.
 34. AN 2AG 137.
 35. AN 2AG 16.
 36. MARTIN DU GARD, *op. cit.*
 37. TRACOU, *le Maréchal aux liens...*, p. 76.
 38. J. CARCOPINO, *Souvenirs de sept ans*, *op. cit.*, p. 385.
 39. LOISEAU, *op. cit.*, p. 213.
 40. *Ibid.*, p. 143.
 41. DU MOULIN DE LABARTHÈTE, *op. cit.*, p. 201.
 42. AN AGII 135.
- Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, avoue curieusement à propos des Palestiniens : « Le mot n'évoque rien de précis pour moi. » (*Le Pouvoir et la Vie*, t. 2, Édition 1992 de France Loisirs, p. 185.)
43. Louis-Dominique Girard met en doute la réalité de la cérémonie (*Mazinghem*, pp. 353-372).
 44. J. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 172. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 341.
 45. LOISEAU, *op. cit.*, p. 143.
 46. P. NICOLLE, *Cinquante mois d'armistice*, t. 2, p. 236.
 47. *Patrie*, février 1944. J. Tracou, *op. cit.*, pp. 74, 75 et du Moulin de Labarthète, p. 237.
 48. W. LANGER, *le Jeu américain à Vichy*, Plon, 1948.
 49. L.-D. GIRARD, *Montoire, Verdun diplomatique*, Bonne, 1948.
 50. GILLOUIN, *op. cit.*, p. 132.
 51. *La Semaine de Vichy*, 16 janvier 1941.
 52. AN F7 15342.
 53. LANGER, *op. cit.*, p. 148, et Nerin GUN, *le Secret des archives américaines*.
 54. W.-D. LEAHY, *J'étais là*, Plon, 1950.

55. *Lettres et Notes de l'amiral Darlan*, publiées par H. Coutau-Bégarie et C. Huan, *Economica*, 1992. p. 535.
56. M. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 294.
57. W. STUCKI, *la Fin du régime de Vichy*, Éditions de La Baconnière, 1947.
58. P. NICOLLE, *op. cit.*, t. 1, p. 147.
59. Wanda VULLIEZ, *Vichy, la fin d'une époque*, France-Empire, 1986.
60. TRACOU, *op. cit.*, p. 40. Le meilleur observateur de la fin du régime à nos jours. Tous les ouvrages sur cette période en sont directement inspirés.
61. Excellente mise au point sur les Allemands à Vichy par G. ROUGERON, *Mémoires d'un autre temps. 1940-1944*.
62. J. BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 80.
63. S. KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz*, Fayard, p. 227.
64. Déposition de Jacques Chevalier au procès Pétain.
65. *Documents on German Foreign Policy*, Série D, vol. XI, Londres, 1961, Her Majesty' S.O.
66. AN AGII 137.
67. R. RAHN, *Un diplomate dans la tourmente*, Éditions France-Empire, 1980, p. 229.
68. BENOIST-MÉCHIN, *A l'épreuve du temps*, t. 2, p. 257. On trouvera la note de Saint-Florentin dans Coutau-Bégarie et Huan, *Lettres et Notes*, *op. cit.*, pp. 668-692.
69. AN 2AG 16.
70. RIST, *Une saison gâtée*, *op. cit.*, p. 289.
71. Amiral AUPHAN, *l'Honneur de servir*, p. 385.
72. *Ibid.*, p. 386.
73. LOISEAU, *op. cit.*
74. SERRIGNY, *Trente Ans avec Pétain*, Plon, 1959, p. 225.
75. Philippe PÉTAÏN, *Discours...*, *op. cit.*, p. 365.
76. AUPHAN, *op. cit.*, p. 393.
77. ROUGERON, *Mémoires d'un autre temps*, *op. cit.* Les Allemands occupaient l'hôtel du Portugal au 21, boulevard des États-Unis, et des villas aux 121, 125 et 127 du même boulevard.
78. Michèle COINTET, *le Conseil national*, *op. cit.*
79. AN FI CIII II36, Rapport préfet 18 décembre 1943.
80. O. SKORZENY, *les Commandos du Reich*, Action, 1961.
81. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 410.
82. AN 2AG 646.
83. *La Libre Belgique*, 20 novembre 1947.
84. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 423.
85. TRACOU, *op. cit.*, p. 147.
86. *Ibid.*, p. 129.
87. Jean TRACOU rapporte ce mot de l'amiral PLATON, de culture très romaine, et aussi cruel que celui de la mère de Frenay, « Je tuerais mon fils de ma main s'il passait au gaullisme. » *Op. cit.*, p. 36 et svtes.
88. Marie-Antoinette PARDEE, *le Maréchal que j'ai connu*, *op. cit.*, p. 79.
89. Michèle COINTET, *Vichy et le fascisme*, Complexe, 1987, p. 226 et svtes.
90. AN FI CIII II36, Rapport préfet Allier.
91. On trouvera les noms dans ROUGERON, *op. cit.*, p. 362 et svtes, ainsi que dans CORROCHER, *op. cit.*
92. CORROCHER, *Vichy historique et médical*, Moulins, 1982, et DELPERRIE DE BAYAC, *Histoire de la milice*, Fayard, pp. 181 et 239. Sur les Juifs, interdits dans l'Allier à partir d'octobre 1941, voir Rougeron, *op. cit.*, p. 258 et svtes.

93. Marcel DÉAT, *Mémoires politiques*, Denoël, 1989, 990 p., pp. 821-825.
94. Philippe PÉTAÏN, *Discours*, *op. cit.*, p. 337. Une divergence apparaît entre les historiens d'histoire nationale et l'historienne locale de Saint-Étienne, Monique Luirard, qui dit que Pétain ne rencontra qu'une foule clairsemée alors que Brissaud (*la Dernière Année de Vichy*, Librairie Académique Perrin, 1965) note qu'il fut ovationné (p. 372). J.-C. Barbas qui vient d'étudier les discours de Pétain a écouté l'enregistrement des applaudissements et les a comparés au niveau sonore de ceux du précédent déplacement, très réussi : il est similaire (*Discours*, *op. cit.*, p. 337).
95. Walter STUCKI, *la Fin du régime de Vichy*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1947. (Le guide incontournable pour les derniers jours du régime qu'il organisa. p. 48.)
96. MARTIN DU GARD, *op. cit.*, p. 485.
97. Philippe PÉTAÏN, *Discours*, *op. cit.*, p. 340.
98. Pétain dit au nonce apostolique, doyen du corps diplomatique, qu'il s'opposera par tous les moyens en sa possession au départ de Vichy. Cette opposition valut à Tracou considéré comme l'auteur du texte un éloignement de principe du Parc.
99. Walter STUCKI, *op. cit.* Nous suivons son récit avec quelque esprit critique. Il semble très solide.
100. *Ibid.*, p. 103.
101. *Ibid.*, p. 114.
102. Bernard BLÉHAUT, *Pas de clairon pour l'Amiral. Henri Bléhaut. 1889-1962*, Picollec, 1991, p. 1333.
103. *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Deuxième Guerre mondiale*, Vatican, 1981, 788 p., vol. XI (Rapport du nonce Valerio Valeri à Mgr Tardini du 26 août 1944, pp. 515 à 519).
104. Témoignage de Marie-Édith de Morcourt, une des petites-nièces (Mme Louis-Dominique Girard, juin, 1992).
105. Il existe une version plus élaborée du manifeste mais qui est trop longue pour avoir été placardée le jour du départ. Elle est citée dans *Pétain*, de M. Ferro (p. 593-596). Elle rend un son moins « gaullien », hésitant entre des perfidies à l'égard de ceux qui ont joué les diviseurs — le bouclier se défie de l'épée — et la magnanimité dans « le pardon de la désobéissance non pour le succès qui l'a couronnée mais pour le sentiment qui l'inspira ». W. Stucki négocia l'entrée pacifique des FFI à Vichy en prenant contact avec la Résistance. Le 29 août 1944, il est nommé à l'hôtel de ville, ainsi que le nonce apostolique, bourgeois d'honneur de Vichy.

SOURCES

ARCHIVES

Archives nationales
2 AG 16, 2 AG 20, 2 AG 80.
2 AG 135, 136, 137, 138, 139, 143.
2 AG 449 et 459.
2 AG 630 à 655.
FI A 3635.
FI A 3680 et 3686.
F9 2848.
FI CIII 1136 (Rapports préfet Allier).

Archives municipales de Vichy :
Dossier Réquisitions.
Délibérations du Conseil municipal.

DOCUMENTS IMPRIMÉS

Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Deuxième Guerre mondiale,
t. 11.

Journal officiel.

Rapport Serre : Rapports sur les événements survenus en France de
1934 à 1945. Assemblée nationale, 1951, 9 volumes.

Procès en Haute Cour : certains sont imprimés, d'autres dactylo-
graphiés (liste dans Robert Aron, *op. cit.*). Essentiellement :

Le Procès du maréchal Pétain, Albin Michel, 2 vol. 1945

Le Procès Laval, Albin Michel, 1946, 315 p.

Les Procès de collaboration, Albin Michel, 1946, 635 p.



Le Procès de Benoist-Méchin, Albin Michel, 1948, 609 p.

Le Procès de Raphaël Alibert (dact.).

Philippe Pétain, *Discours aux Français*, 17 juin 1940-20 août 1944,

Édition par J.-C. Barbas, Albin Michel, 1989, 420 p.

Lamoureux Lucien, *Journal* (microfilm).

Album de Sennep, « Vichy Monte-Carlo », Édition du livre, 1943.

Almanach de la Légion.

Les Documents français (1940-1943).

PRESSE

La Semaine de Vichy.

Le Progrès de l'Allier.

Vichy-Médical.

Le Journal des courses de Vichy.

Presse à diffusion nationale : *Le Figaro*. *L'Œuvre*.

L'Illustration. *Présent*. *Patrie*. *7 Jours*.

Publications postérieures à la guerre : *Le Maréchal*. *Écrits de Paris*

A Vichy et sur Vichy

Établissement thermal de Vichy : *Convention entre l'État et la Compagnie fermière de Vichy* (la Compagnie ne nous a pas autorisés à consulter ses archives).

Vichy, la reine des villes d'eaux, Syndicat d'initiative, 1938, 64 p.

Guide annuaire de Vichy et Cusset, 1936, F. Chardonnet, 572 p.

Quarantième anniversaire du Rotary-Club, 25 mai 1965.

Photographies : *Les Années quarante* : Collections Taillandier.

Aux archives de Moulins : Collection Monceau.

A Vichy : Fonds EF qui contient aussi des affiches du Centre de recherches Valéry Larbaud.

SOUVENIRS ET MÉMOIRES

ABETZ O, *D'une prison*, Amiot Dumont, 1949, 313 p.

— *Histoire d'une politique franco-allemande*, Stock, 1953, 356 p.

ARBELLOT Simon, *Eau de Vichy, vin de Malaga*, Éditions du Conquistador, 1952, 222 p.

- ARBELLOT Simon, *J'ai vu mourir le boulevard*, Éditions du Conquistador, 303 p.
- *la Presse française sous la francisque*, numéro spécial de l'Écho de la presse et de la publicité, 1952, 60 p.
- ARON Robert, *Fragments d'une vie*, Plon, 1981.
- AUPHAN (amiral), *l'Honneur de servir*, France-Empire, 1970, 590 p.
- AURIOL Vincent, *Hier, demain*, Charlot, 1945, 2 vol., 307 et 231 p.
- BADIE Vincent, *Vive la République. Entretiens avec Jean Sagnes*, Toulouse, privat, 1987.
- BARDOUX Jacques, *Journal d'un témoin de la Troisième République*, Fayard, 1957.
- BARTHÉLEMY Joseph, *Ministre de la Justice. 1941-1943. Mémoires*, présenté par Jean Barthélemy et Arnaud Teyssier, Pygmalion, 1989, 644 p.
- BECQUART Henri, *Au temps du silence*, Iris, 1945, 308 p.
- BELIN René, *Du secrétariat de la CGT au gouvernement de Vichy*, Albatros, 1978, 201 p.
- BENJAMIN René, *le Maréchal et son peuple*, Plon, 1941, 118 p.
- *les Sept Étoiles de France*, Plon, 1942.
- BENOIST-MÉCHIN Jacques, *De la défaite au désastre*, 2 vol., Albin Michel, 1984, 1985, 474 et 351 p.
- *A l'épreuve du temps*, t. 2, Julliard, 1989, 476 p.
- BERL Emmanuel, *la Fin de la Troisième République*, Gallimard, 1968, 371 p.
- BERTHELOT J., *Sur les rails du pouvoir. De Munich à Vichy*, Laffont, 1968, 344 p.
- BIDAULT Suzanne, *Souvenirs de guerre et d'occupation*, La Table Ronde, 1973.
- BLÉHAUT, *Pas de clairon pour l'amiral*, J. Picollec, 1991.
- BONNET G., *Dans la tourmente 1938-1944*, Fayard, 1971, 319 p.
- BOUTHILLIER, Y., *le Drame de Vichy*, t. 2, Plon, 1951, 551 p.
- BRINON Fernand de, *Mémoires*, LLC, 1949, 261 p.
- BRUGÈRE Raymond, *Veni, Vidi, Vichy et la suite*, Les Deux Rives, 1953, 200 p.
- CARCOPINO J., *Souvenirs de sept ans*, Flammarion 1953, 702 p.
- CASTAGNEZ Jean, *Précisions oubliées*, 1945, 31 p.
- CATHALA P., *Face aux réalités*, Le Triolet, 1948, 309 p.
- CHARLES-ROUX, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères*, Plon, 1949.
- CHAUTEMPS Camille, *Carnets secrets de l'Armistice*, Plon, 1963, 331 p.
- CLERMONT J., *l'Homme qu'il fallait tuer, Pierre Laval*, Jonquières, Paris, 1949.

- DARLAN Alain, *L'amiral Darlan parle*, Amiot-Dumont, 1953, 319 p.
- DÉAT Marcel, *Mémoires politiques*, Denoël, 1889, 990 p.
- FABRE Marc-André, *Dans les prisons de la milice*, Imprimerie Wallon, Vichy, 1945.
- FABRE-LUCE A., *Journal de la France*, 3 vol., JEP, 411, 318 et 283 p.
- FERNET (amiral), *Aux côtés du maréchal Pétain*, Plon, 1953, 320 p.
- FOURCADE Marie-Madeleine, *l'Arche de Noë*, Fayard, 1968.
- GADALA Marie-Thérèse, *A travers la Grande Grille*, Éditions du grand siècle, 1946, 2 vol.
- GAULTIER Léon, *Siegfried et le Berrichon*, Perrin, 1991, 378 p.
- Lettres et Notes de l'amiral Darlan* présentées par H. Couteau-Bégarie et C. Huan, Economica, 1992, 535 p.
- GIDE A., *Journal*, Gallimard, 1962.
- GILLOUIN René, *J'étais l'ami du maréchal Pétain*, Plon, 1966, 315 p.
- GIRAUDOUX Jean, *Lettres* par J. Body, 1975, Klincksieck.
- GROSSARD colonel Georges, *Services secrets*, La Table Ronde, 1963.
- *Chemins secrets*, Badier-Dufour, 1948, 325 p.
- HERRIOT E., *Episodes. 1940-1944*, Flammarion, 1950.
- JARDIN Pascal, *la Guerre à neuf ans. Un témoin en culottes courtes*, Grasset, 1971, 198 p.
- JEANNENEY Jules, *Journal politique, septembre 1939-juillet 1942*, présenté par Jean-Noël Jeanneney, Colin, 1972, 574 p.
- JEANTET C., *Pétain contre Hitler*, 1966, 387 p.
- LAURE (général), *Pétain*, Berger-Levrault, 1942.
- LAURENT Jacques, *Histoire égoïste*, La Table Ronde, 1976.
- LEAHY W.D., *J'étais là*, Plon, 1950, 261 p.
- LEBRUN Albert, *Témoignage*, Plon, 1945.
- LÉMERY H., *D'une république à l'autre*, La Table Ronde, 1964, 342 p.
- LOISEAU Ivan, *Souvenirs et témoignages*, Éditions des Cahiers bourbonnais, 1974, 276 p.
- LOUSTAUNAU-LACAU Georges, *Mémoires d'un Français rebelle*, Laffont, 1948, 368 p.
- MALLET Alfred, *Pierre Laval*, Amiot-Dumont, 1954, 2 vol, 332 p. et 427 p.
- MARTIN DU GARD Maurice, *la Chronique de Vichy*, Flammarion, 1948, 529 p.
- MASSENET P. et M., *Journal d'une longue nuit. Carnet de route de deux Français moyens*, Fayard, 1971, 309 p.
- MOCH Jules, *Mes Rencontres avec Darlan; Eisenhower*, Paris, 1968, 345 p.
- MONTIGNY Jean, *le Complot contre la paix*, La Table Ronde, 1956, 352 p.

- MONTIGNY Jean, *Toute la vérité sur un mois tragique de notre histoire*, Clermont, Montlouis, 1940, 157 p.
- MOULIN DE LABARTHÈTE Henri du, *le Temps des illusions. Souvenirs*, Le Cheval ailé, Genève, 1948.
- NICOLLE Pierre, *Cinquante mois d'armistice*, Bonne, 1947, 2 vol., 532 et 543 p.
- NORD P., *Mes Camarades sont morts*, Librairie des Champs-Élysées, 1947, 3 vol.
- ORNANS Noël d', *les Jeudis du Maréchal*, Éditions de la GP, 1943, 42 p.
- PARDEE Marie-Antoinette, *Le Maréchal que j'ai connu*, Bonne, 1952, 120 p.
- PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres. Souvenirs sur la 3^e*, t. 3, 1935-1940, Plon, 1946, 330 p.
- PIETRI François, *Mes années d'Espagne*, Plon, 298 p.
- PINEAU Christian, *la Simple vérité*, 1960, 633 p.
- PLANTÉ Louis, *Au 101, rue de Grenelle*, Clavreuil, 1967, 358 p.
- POMARET C., *le Dernier Témoin*, Presses de la Cité, 1968, 313 p.
- REBATET Lucien, *Mémoires d'un fasciste*, t. 2, *les Décombres*, Denoël, 1942, 269 p.
- RENAUD Jean, *l'Agonie de Vichy*, la Couronne littéraire, 1949, 262 p.
- REVILLON Tony, *Mes Carnets. Juin-octobre 1940. Documents et témoignages pour servir à l'Histoire*, O. Lieuter, 1945, 239 p.
- RIST C., *Une saison gâtée*, Fayard, 1983, 471 p.
- SAINT-LAURENT Jacques-Laurent Cécil, *Prénom Clotilde*, Presses de la Cité, 1957, 597 p.
- SAINT-BONNET Georges, *Carnets de la trahison*, t. 1, *l'Armistice*, t. 2, *Vichy capitale ; ce que j'ai vu et entendu à Vichy*, Éd. Montlouis, 1941, in 16, 175 p.
- SARRAZ-BOURNET, *Témoignage d'un silencieux*, Éditions Self, 1948, 214 p.
- SERRIGNY (général), *Trente ans avec Pétain*, Plon, 1959.
- SJOBERG H., *Hors saison à Vichy*, Seuil, 1945, 224 p.
- TASCA A., *Archives de guerre, Quaderni de guerra inediti di Angelo Tasca. Vichy 1940-1944*. Par Denis Pechanski, Milan Feltrinelli, Paris, CNRS, 1986, 750 p.
- TAURINES Jean, *Souvenirs de l'Assemblée nationale de Vichy, tempête sur la république*, Saint-Étienne, Dubouchet, 44 p.
- STUCKI W., *la Fin du régime de Vichy*, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1947.
- TRACOU Jean, *le Maréchal aux liens*, Bonne, 1948, 450 p.
- VAN ECKE général, *les Chantiers de jeunesse au secours de la France*, Nouvelles éditions latines, 1970, 391 p.

- VAUCHER Robert, *Quand le Maréchal prend son bâton de pèlerin*, Édition de la presse parisienne, 135 p.
- La Vie en France sous l'Occupation* (Documents réunis par R. de Chambrun et J. de Chambrun), Hoover Institute, 3 vol., Plon, 1957, 1 798 p.
- VULLIEZ Wanda Laparra, *Vichy, la fin d'une époque*, France-Empire, 1986, 330 p.
- WEYGAND M., *Mémoires. Rappelé au service*, (t. 3), Flammarion, 1950, 600 p.

TRAVAUX

- AMOUROUX H., *la Grande Histoire des Français sous l'Occupation, 1939-1946*, Laffont, 9 volumes.
- ANTHÉRIEUX Étienne, *le Drame de l'armée d'armistice*, Les Quatre Vents, 1946, 182 p.
- ARON Robert, *Histoire de Vichy*, Fayard, 1954, 667 p.
- ASSOULINE P., *Jardin, une éminence grise*, Balland, 1986, 377 p.
- AUPHAN amiral, *Histoire élémentaire de Vichy*, France-Empire, 1971.
- AZÉMA J.-P., *De Munich à la Libération, 1938-1944*, Le Seuil, Points-Histoire, Paris, 1982.
- *l'Année terrible*, Le Seuil, 1990, 381 p.
- BARRAL P., *les Agrariens français de Méline à Pisani*, Colin, 1968, 386 p.
- BECHTEL Guy, *Laval, vingt ans après*, Laffont, 1963, 375 p.
- BOUSSARD Isabel, *Vichy et la corporation paysanne*, PFNSP, 1980, 414 p.
- BRISAUD André, *la Dernière Année de Vichy*, Lib. Acad. Perrin, 1965, 580 p.
- CHABORD M.-T., « Les services français de l'Information des origines à 1947 », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, novembre 1966, n° 64.
- COINET Jean-Paul, *la Légion française des combattants. Mouvement civique et parti unique sous l'État français*, thèse de doctorat d'État, Paris, 1992, 1 453 p.
- COINET Michèle, *le Conseil national de Vichy (1940-1944)*, Aux Amateurs de Livres et Klincksieck, 1989-1990, 483 p.
- *Vichy et le fascisme*, Complexe, 1987, 267 p.
- DELARUE J., *Histoire de la Gestapo*, Fayard, 1962, 475 p.
- DESTREMAU B., *Weygand*, Perrin, 1989, 842 p.
- DREYFUS F.-G., *Histoire de Vichy*, Lib. Acad. Perrin, 1990, 818 p.

- DURAND Y., *Vichy, 1940-1944*, Bordas, 1972, 172 p.
Églises et chrétiens dans la Seconde Guerre mondiale, PU Lyon, 1982, 637 p.
- FAURE C., *le Projet culturel de Vichy*, PU Lyon, 1989, 336 p.
- FERRO M., *Pétain*, Fayard, 1987, 789 p.
- GERVEREAU L., PÉCHANSKI D., *la Propagande sous Vichy*, BDIC, 1990, 276 p.
- GIRARD L.-D., *Montoire, Verdun diplomatique*, Bonne, 1948, 575 p.
— *Mazinghem ou la vie secrète de Philippe Pétain*, LDG, 1971, 509 p.
- GIRARDET R., *Mythes politiques français*, Le Seuil, 1986.
- GIOLITTO Pierre, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991, 698 p.
Le Gouvernement de Vichy, 1940-1942, PFNSP, 1972, 372 p.
- GUN N.-E., *les Secrets des archives américaines : Pétain, Laval, de Gaulle*, Albin Michel, 1980.
- HANDOURTZEL R., BUFFET C., *la Collaboration à gauche aussi*, Perrin, 1989, 276 p.
- HERVET P., *les Chantiers de jeunesse*, France-Empire, 1962, 299 p.
- KLARSFELD S., *Vichy-Auschwitz*, Fayard, 2 vol., 1983-1985, 409 et 543 p.
- KUPFERMAN F., *Laval*, Balland, 1987, 570 p.
- LABORIE P., *l'Évolution de l'opinion dans le Lot de 1939 à 1944*, CNRS, Paris, 1980, 395 p.
- LANGER W., *le Jeu américain à Vichy*, Plon, 1948, 433 p.
- LAUNAY J. de, *le Dossier de Vichy*, Julliard, 1967, 317 p.
- MARCOU J., *le Conseil d'État sous Vichy, 1940-1944*, thèse de droit, Grenoble 2, 1984, 508 p. *Le Conseil d'État* (Direction de L. Fougère), CNRS, 1974.
- MICHEL H., *Vichy, année 1940*, Laffont, 1966, 461 p.
- PAXTON R.-O., *Parads and Politics at Vichy : The french officer corps and civil military relations in modern France*, Princeton, 1968.
— *la France de Vichy, 1940-1944*, Le Seuil, 1973, 380 p.
- PEDRONCINI Guy, *Pétain*, t. 1, *le Soldat et la gloire*, 1989, 439 p., 3 vol., Perrin.
- RAMADIER, « Vichy, juillet 1940 », *Revue socialiste*, mai 1967.
- ROUGIER L., *les Accords secrets franco-anglais de décembre 1940*, Grasset, 1954, 356 p.
- SCHOR R., *Mgr Paul Rémond, 1873-1963*, Serre, Nice, 1984.
- TOURNOUX J.-R., *Pétain et la France*, Plon, 1980, 540 p.
La Vie culturelle sous Vichy, 1940-1944, (colloque), Complexe, Bruxelles, 1990, 412 p.

OUVRAGES SUR VICHY

Il existe une petite école historique à Vichy même produisant des recherches de qualité :

CONSTANTIN-WEYER Maurice, *Vichy et son histoire*, Librairie Szabo, 1947, 192 p.

CORROCHER J. et Dr Reymond, *Vichy historique et médical*, Moulins, 1982.

FRÉLASTRE Georges, *les Complexes de Vichy ou Vichy les capitales*, France-Empire, 1975, 286 p.

MALLAT A., *Vichy à travers les siècles*, Marseille, J. Laffitte, 1975, 446 p.

Nouveau Mémorial de Vichy, 1946, 124 p.

PONCET G., *les Élections à Vichy de 1931 à 1951*, maîtrise Université de Clermont.

ROSANOF, Dr H., *Vichy, guide complet du tourisme Tiranty*, 1950.

ROUGERON Georges, *Mémoires d'un autre temps*, Moulins, 1984, 105 p.

— *le Département de l'Allier sous l'État français*, Moulins, 1969, 499 p.

— *Quand Vichy était capitale, 1940-1944 : la révolution nationale.*

La Résistance. La Libération, Horvarth, Le Coteau, 1983, 498 p.

SECOND A., Dr DAUMAS : Vichy-Sévigné, Vichy-Napoléon : ses eaux, ses embellissements, ses environs, son histoire, Marseille, J. Laffitte, 1981, 60 p.

SEREZAT A., *Et les Bourbonnais se levèrent, témoignage et contribution à l'histoire de la Résistance dans l'Allier*, Éd. CREER, Nonette, 1985.

De Vichy au mont Mouchet : l'Auvergne dans la guerre (résumé de diverses maîtrises d'Université) sous la direction d'A. Gueslin, Institut d'Études du Massif central, 1991, 182 p.

WATTHE H., *Guide de la Maison du Missionnaire*, 1931.

WIRTH va soutenir une thèse d'université sur Vichy sous Napoléon III, 1993.

Des revues comme *la Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, *le Bulletin du Comité d'H 2^e GM*, *Conflits contemporains*, *Historia* ou *les Années 40* sont utiles.

INDEX

Les noms du maréchal Pétain et de Pierre Laval, présents tout au long de l'ouvrage, n'apparaissent pas à l'index.

A

ABBAS HILMI : 229.
ABETZ (Otto) : 74, 126, 257,
262, 266 à 268.
ACHARD (Marcel) : 235.
ACHENBACH : 73.
ALAJOUANINE (professeur) : 200.
ALETTI (Jacques) : 24, 25.
ALIBERT (Raphaël) : 19, 30 à 34,
88.
ALLARD (général) : 177, 210.
AMAURY (Philippe) : 189.
AMINAL PACHACHI : 230.
ANCEL : 259.
ANDURAN (Lucienne) : 154.
ANGLADE (Adolphe) : 63.
APOIGNY (Jacques) : 133.
ARBELLOT (Simon) : 182 à 184.
ARCHEMBAULT (Paul) : 252.
ARNAUD (Odette) : 189.
ARON (Robert) : 174.
ASTIER (Marcel) : 42, 50.
ASTRUC (Henri) : 200.
ATJAY (Nicolas de) : 252.
AUDRAN : 154.
AUMIÈRES (général d') : 14.
AUMONT (Jean-Pierre) : 134.
AUPHAN (amiral) : 164, 261.

B

BADIE (Vincent) : 43, 44, 50.
BAILLANCOURT (Mme) : 237.
BALABANOFF (Nicolas) : 230.
BALLOY (Lucette) : 147.
BARD (amiral) : 224.
BARDET (Gaston) : 99.
BARDOUX (Jacques) : 88, 119 (n).
BARTHE (Edouard) : 36, 41, 44,
106.
BARTHÉLEMY (Joseph) : 70, 72,
162, 184, 201, 250, 256.
BARRE (colonel) : 275.
BARSAC (Roger) : 154.
BASDEVANT : 170.
BATAILLE (commandant) : 26.
BATAISSARD (Maurice) : 152.
BATAISSIER (Jany) : 264.
BAUDOIN (Paul) : 19, 72, 90,
185, 219, 227.
BEAUVERGER (Edmond PETIT
de) : 67, 234, 259.
BEDEL (René) : 156.
BELIN (René) : 72.
BELLAIGUE de : 73.
BELLON : 73.
BELTRAM (Marius) : 251.
BEMANANJARA : 147.

- BENAC (Gaston) : 133.
 BENDETSOHN : 15.
 BENJAMIN (René) : 148, 212, 220.
 BENOÎT (Paul) : 147.
 BENOIST-MÉCHIN (Jacques) : 259.
 BÉRARD (Léon) : 42.
 BÉRAUD (Jean-Baptiste) : 112.
 BERRET (Mme) : 11, 113.
 BERGÉ (François) : 133.
 BERGERET (général) : 178, 180.
 BERGERY (Gaston) : 41, 44, 48, 224.
 BERRIAU (Simone) : 134.
 BERRY (Mady) : 134.
 BERTHELOT (Y.) : 73, 91, 184, 235.
 BERTHIER DE : 174.
 BERTIN (Pierre) : 153.
 BERRY (Jules) : 133.
 BERYS (José de) : 133.
 BESSENYI (baron) : 231, 238.
 BEZY : 180.
 BIDOU (Henri) : 147.
 BIGNON (Dr) : 25.
 BIONDI : 45.
 BIZET (Marie) : 144.
 BLASSELLE (général) : 126, 165.
 BLEHAUT (amiral) : 179, 275, 276.
 BLUM (Léon) : 30, 36, 38.
 BOGOMOLOV : 249.
 BOISSELIER : 13, 195.
 BOISSIN (Eugène) : 25.
 BOIVIN-CHAMPEAUX (Jean) : 50.
 BONHOMME (colonel) : 66, 70, 78, 82, 85, 95, 126, 142, 180, 219, 259.
 BONI (Henriette) : 154.
 BONNARD (Abel) : 148.
 BONNEFOY (René) : 63, 151, 186, 188.
 BONNET (Georges) : 39, 40.
 BONNEVAY : 40.
 BORDE : 128.
 BORDEAUX (Henri) : 47.
 BOREL (Suzanne) : 116, 170, 171.
 BORELLY : 181.
 BOROTRA (Jean) : 67, 193.
 BOUCHARD : 116.
 BOUÉ (Geori) : 153.
 BOUISSON (Fernand) : 41, 49, 50.
 BOUSQUET (René) : 74.
 BOUTHILLIER (Yves) : 66, 90, 91, 235, 271.
 BRECARD (général) : 70, 77, 165.
 BREDUGE : 201.
 BRENEY (général) : 142, 200.
 BREVIE (Jules) : 201.
 BRIDOUX (général) : 68, 74, 142, 178, 201, 262, 276.
 BRINGUIER (Paul) : 133.
 BRINON (Fernand de) : 70, 73, 92, 259, 267.
 BROCHIER : 65.
 BROUX : 91.
 BRUN (Marie) : 214.
 BRUNEREAU (Pierre) : 200.
 BRUNHES (Mme) : 233.
 BUCARD (Marcel) : 174.
 BUFFET (Simone) : 84.
 BUU-LOC : 147.
- C
- CADIER : 191.
 CALDAIROU (général) : 275.
 CALDERON (Garcia) : 229.
 CAMPET (général) : 66, 86, 165, 211, 258, 271.
 CANAVAGGIO (Dominique) : 37.
 CANDACE (Gratien) : 147.
 CANTE (Mme) : 201.
 CANISY (Alban de) : 67.
 CARCOPINO (Jérôme) : 167, 173, 245.
 CARLE : 57.
 CARMILLE : 180.
 CASABONA (André) : 189.

- CASSINI (Marcelle) : 154.
 CAVALIER (Lina) : 152.
 CAZIOT (Pierre) : 73, 189.
 CEBE (commandant) : 130.
 CERCANO (Angel) : 229.
 CHALVRON (Bernard de) : 87.
 CHAMBRUN (marquis de) : 45, 47.
 CHAMBRUN (René de) : 64, 247.
 CHAPPOULIE (Mgr) : 67, 74, 192, 242.
 CHAPIUS (colonel) : 86.
 CHARDONNET (maître) : 112, 113.
 CHARLES-ROUX (François) : 18, 228.
 CHARPENTIER (bâtonnier) : 73.
 CHARRASSE : 25.
 CHASSEIGNE (François) : 45.
 CHATEAU (Henri) : 112.
 CHATEAU (René) : 45.
 CHAUTEMPS (Camille) : 40.
 CHAVANNES : 125.
 CHAVIN : 72, 103, 220.
 CHEVALIER (Jacques) : 76, 77, 136, 233, 235.
 CHENEVIER (Charles) : 115.
 CHEVRIER (Mgr) : 191.
 CLAUDE (Georges) : 185.
 CLAUDEL (Paul) : 25, 135, 136.
 CLAVELoux (Georges) : 200.
 CLUYTENS (André) : 154.
 COLSON (général) : 178.
 CONSTANTIN-WEYER (Maurice) : 134, 147, 170.
 COQUELIN : 68.
 CORTOT (Alfred) : 125, 136, 153.
 CORVAL : 181.
 COTE (chanoine) : 125.
 COULET : 191.
 COURTOIS (Pierre de) : 49.
 COUSIN (France) : 111.
 COUTIER (Marcel) : 152.
 COUTURE : 28.
 CREYSSEL (Paul) : 185.
 CRÉPIN : 85.
 CROUZET : 32.
- D
- DALADIER (Edouard) : 40.
 DARRAH (David) : 252.
 DARLAN (François) : 33, 60, 62, 66, 67, 90, 103, 117, 126, 131, 160, 162 à 164, 178, 179, 210, 234, 248 à 250, 259, 260.
 DARNAND (Joseph) : 74, 176, 271.
 DARRIEUX (Danièle) : 239.
 DAUPHIN (Claude) : 152.
 DEAT (Marcel) : 38, 41, 45, 247, 248.
 DEBUCOURT (Jean) : 153.
 DESCHIZEAUX : 45, 63.
 DECUGIS (maître) : 147.
 DELONCLE (Eugène) : 174.
 DELPLANQUE (Roger) : 181, 189.
 DEMAISON (André) : 188, 189.
 DEMAY (G.) : 187.
 DEMAZIS (Orane) : 134.
 DENTZ : 258.
 DESCHAMPS (Jacques) : 200.
 DESCHAMPS (chanoine) : 192.
 DEVAUX : 145.
 DEZIRE : 146.
 DIEHL : 263.
 DILLARD (R.P.) : 191.
 DILLENSEGER (Dr) : 109, 275.
 DOBLHOFF (baronne) : 252.
 DOMERGUE (Jean-Gabriel) : 146.
 DOMINIQUE (Pierre) : 186.
 DOMMANGE (René) : 41.
 DOUMERGUE (Mme Gaston) : 68.
 DONATI : 74.
 DOPACO : 74.
 DORIOT (Jacques) : 38.
 DORMANN (Maurice) : 42, 47.
 DORMOY (Marx) : 38, 40.
 DOURDIN : 73.
 DOURY : 73.
 DUCROS (Milles) : 197.
 DUFOUR (Dr) : 110, 113.
 DUFFOUR (Jean) : 189.

DULIÈRE (Edmond) : 118.
 DULONG (Albert) : 113.
 DUMAY (commandant) : 180.
 DU MOULIN DE LABARTHÈTE
 (Henri) : 64 à 71, 82, 86, 88,
 90, 91, 163, 165, 173, 177,
 220, 240, 258.
 DUPRÉ (Marcel) : 172.
 DUPUY (René) : 73, 230.

E

EFFEL (Jean) : 133.
 EL MOKRI : 70.
 ERKIN (Behic) : 230.
 ERNST : 263.
 ESCANDE (Maurice) : 153.
 ESTÈBE : 86, 173.
 ESPIAU (Henri) : 189.
 ESTEVA (amiral) : 71.

F

FABRE-LUCE (Alfred) : 147.
 FABRY (Maurice) : 189.
 FAIVRE D'ARCIER : 73.
 FAKHRY PACHA : 233.
 FALAIZE (Urbain) : 81.
 FARGUE (Léon-Paul) : 178
 FATOU (amiral) : 20.
 FAY (Bernard) : 73, 84, 184,
 265.
 FEAT : 56, 86, 165.
 FEAT (Madeleine) : 195, 200.
 FERNET (amiral) : 72, 74, 133,
 163, 167, 179, 226, 233, 275.
 FLANDIN (Pierre-Etienne) : 31,
 44, 46, 48, 62, 91, 234, 235.
 FLEURY (Robert) : 116.

FLURIN (Dr) : 110.
 FOELKERSAM VON : 267.
 FONTAINE : 259.
 FONTANAROSA : 146.
 FORNEL DE LA LAURENCIE : 117,
 177.
 FOSSEY (Dr de) : 110.
 FOUAD HAMZA : 230.
 FOURCAUD : 115.
 FRANÇOIS-PONCET (André) : 70.
 FRELASTRE (Georges) : 194.
 FREUND : 259.
 FRIEDLER : 264.

G

GADALA (Marie-Thérèse) : 57,
 216.
 GALLARD (commandant) : 116.
 GANI (Yana) : 152.
 GARGYLL (Georgette) : 62.
 GARNIER (Mlle) : 195.
 GARRIC (Robert) : 67.
 GASPARD : 125.
 GELIS (Mme) : 252.
 GHALI (Paul) : 252.
 GIRAUDOUX (Jean) : 136 à 138,
 147, 153.
 GERLIER (Mgr) : 66, 126, 218.
 GERVAIS (André) : 74.
 GESSLER : 256, 264.
 GILLOUIN (René) : 19, 73, 87 à
 90, 226.
 GLENARD (Dr) : 25, 100, 147.
 GOERING (maréchal) : 66, 259,
 260.
 GONON (Mgr) : 66, 125.
 GONZALES : 233.
 GOROSTARZU (colonel de) : 82,
 261.
 GRASSET (Bernard) : 133.
 GRENAUD (Dr) : 113, 148.
 GREY : 248.

GROSSARD : 176.
 GUBELKIAN (Mme) : 171.
 GUÉRARD (Jacques) : 63, 68.
 GUILLAUME (général) : 74.
 GUILLAUMIN (Emile) : 77.
 GUILLAUX (Gaston) : 189.
 GUIMIER : 37.
 GUINARD (Yvonne) : 116.
 GUITRY (Sacha) : 138, 139, 142,
 190.

H

HARDI : 197.
 HARCOURT D' : 73.
 HAUTECEUR (Louis) : 67.
 HAUTH (Andrée) : 154.
 HAYE (Henri) : 224.
 HENRIOT (Philippe) : 185, 189.
 HERCMANS : 256.
 HEROLD-PÂQUIS : 185.
 HERRIOT (Edouard) : 29, 31, 34,
 49, 51, 228.
 HILAIRE (Georges) : 188.
 HITLER : 259.
 HIOTT (Dinn) : 230.
 HOLLAND : 39.
 HOLMA : 228, 238.
 HUNTZIGER (général) : 70, 125,
 126, 178, 258.

J

JACQUIN (Mgr) : 127, 192.
 JACQUINOT : 116.
 JACQUY (Jean) : 42.
 JARDEL (Jean) : 163, 165, 194,
 255, 261, 267, 271.
 JARDIN (Jean) : 68, 174, 175,
 236.

JEANNENEY (Jules) : 29, 42, 49,
 228.
 JEANTET (Gabriel) : 185.
 JOUVET (Louis) : 134, 153.
 JOUVENEL (Bertrand de) : 133.
 JUGE (Alphonse) : 115.

K

KAHN : 264.
 KATO (SOTOMATO) : 62, 239.
 KERGARIOU DE : 74.
 KEROUARTZ : 70, 85.
 KHUEN HEDERVARY DE : 230.
 KING (Herbert) : 252.
 KLAUSS (Dr) : 257.
 KOEPPER (Bernard) : 263.
 KONZLMANN : 252.
 KRIFF (Edouard) : 154.

L

LABROUSSE : 42.
 LABUSQUIÈRE (Jean) : 126.
 LACHAL (Raymond) : 74, 126,
 216, 275.
 LA CHAPELLE : 183.
 LAFONT (général) : 70.
 LAMIRAND (Georges) : 220.
 LAMOUREUX (Lucien) : 14, 15,
 41, 112.
 LANOUX (Armand) : 189.
 LAPARRA (Wanda VULLIEZ) :
 252.
 LA PORTE DU THEIL (général) :
 193, 202, 241.
 LARBAUD (Valéry) : 55, 134.
 LA ROCHEFOUCAULD (duchesse
 de) : 233.

- LA ROCQUE (François de) : 249.
 LATRUBESSE (Gaston) : 152.
 LAUBREAUX (Alain) : 185.
 LAURE (général) : 61, 64, 66, 67,
 86, 165, 248, 258.
 LAVAGNE (André) : 86, 164.
 LAVAL (Mme) : 64, 270.
 LEAHY (amiral) : 62, 75, 237,
 245 à 251.
 LEBON (Maurice) : 217.
 LE BRAS (général) : 275.
 LEBRUN (Albert) : 18, 28, 30, 32
 à 35, 44, 51.
 LE COUR GRANDMAISON (Jean) :
 74.
 LEFEBURE : 81.
 LEGAY : 181.
 LÉGER (maire de Vichy) : 14, 45,
 112, 144, 238.
 LE GORGEU : 42.
 LEJEUNE : 46.
 LEMERY : 32, 72.
 LEQUERICA (Feliz de) : 67, 244,
 245.
 LEROUX (Georges) : 73.
 LESOUR : 133.
 L'ESTOILE (marquis de) : 78.
 LESTRADE : 15.
 LE TELLIER : 227.
 LE TROQUER : 116.
 LEY : 57.
 L'HUILLIER (colonel) : 14.
 LIAUTEY (Pierre) : 147.
 LILLAS : 273.
 LIMAGNE (Pierre) : 189.
 LIZOP (Edouard) : 206.
 LOISEAU (Ivan) : 117.
 LONDON (Géo) : 133.
 LONGUEAU DE SAINT-MICHEL
 (colonel de) : 276.
 LOUDON : 227.
 LOUSTAUNAU-LACAU : 16.
 LUART (comtesse du) : 85.
 LUBIN (Germaine) : 68.
 LUCAIN (Marcel) : 72.
 LUCCIONI (José) : 154.
- LUQUET : 83.
- M
- MAC ARTHUR (Douglas) : 248.
 MALE (Emile) : 147.
 MALLEVILLE (comte de) : 228.
 MAMY (Martin) : 189.
 MANDEL (Georges) : 34.
 MANDRIN (capitaine) : 116.
 MARGAINE : 45.
 MARIN (Louis) : 147.
 MARIO : 232.
 MARION (Paul) : 73, 186
 MAROSELLI : 42, 48.
 MARQUET (Adrien) : 33, 34, 37.
 MARTIAL : 62.
 MARTIN-CHABOT : 173.
 MARTIN-CHAUFFIER : 133.
 MARTINEZ (Didier) : 145.
 MASSIS (Henri) : 126, 261, 275,
 276.
 MATTER (général) : 73.
 MATTHEWS : 246.
 MAURRAS (Charles) : 229.
 MAYMAT : 144.
 MAZEROLLES : 197.
 MAZURIC (Dr) : 113.
 MÉNÉTRÉL (Bernard) : 65 à 70,
 82, 87, 143, 166, 185, 187,
 194, 210, 211, 214, 219, 220,
 255, 259, 261.
 MÉNÉTRÉL (Mme) : 87.
 MÉNÉTRÉL (Catherine) : 70.
 MÉNÉTRÉL (Sophie) : 70, 79.
 MÉNÉTRÉL (Thierry) : 87.
 MÉRIC (Marie-Madeleine) : 116.
 MÉTENIER : 176.
 MIGNOT (Eugène) : 144.
 MILLERAND (Alexandre) : 31.
 MIRANDE (Yves) : 34.
 MIREILLE : 133.
 MISTLER (Jean) : 40, 44, 47, 51.

- MITTERRAND (François) : 182.
 MOLLARD (général) : 179.
 MONCEK (Stefan) : 116.
 MONDANEL : 91.
 MONTIGNY (Jean) : 30, 39, 47,
 185, 226.
 MONVET (Gérard) : 148.
 MONZIE (Anatole de) : 32.
 MORAND (Paul) : 224.
 MORCOURT (Mme et Mlles de) :
 84.
 MORENO (Marguerite) : 152.
 MORICE (Charles) : 37.
 MORITZ (August) : 256.
 MOUNIER-POUTHOT : 144.
 MOUTAL : 15.
 MOUTET (Marius) : 40.
 MOYSSET (Henri) : 66, 73, 179,
 186.
 MULLER (chanoine) : 226.
- N
- NEBOUT (Joseph) : 116.
 NÈGRE (Maurice) : 75.
 NEUBRONN (général von) : 75,
 263, 270, 275.
 NEXON (baron de) : 150.
 NICOLLE (Pierre) : 117.
 NICOU : 73.
 NIDDA (Krug von) : 243, 258,
 265, 270.
 NOAILLES (Mme de) : 331.
 NOËL-NOËL : 144.
 NOHAIN (Jean) : 152, 188.
- O
- ODIN : 191.
 OEMICHEN : 147.
- OLIVERA (Ricardo) : 229.
 ORS (Cedat) : 230.
- P
- PALLAIRE (Jean) : 52.
 PANCERZINSKI (Joseph) : 116.
 PARDEE (Marie-Antoinette) : 83.
 PARMENTIER : 41, 74.
 PAUL-BONCOUR (Joseph) : 42,
 137.
 PAULHAN (Jean) : 133.
 PELLETIER (G.) : 13.
 PÉRÉ (général) : 275.
 PERETTI (Achille) : 15.
 PERETTI DELLA ROCCA (Mme) :
 68.
 PÉRICARD (Jacques) : 74, 127.
 PERRET (R.P.) : 74.
 PERRUCHE (lieutenant-colonel) :
 180.
 PESQUIDOUX (Joseph de) : 59,
 215.
 PÉTAIN (la Maréchale) : 56, 62,
 67 à 70, 79 à 82, 84, 88, 142,
 241, 242, 276.
 PEYERIMHOFF (Mme de) : 180.
 PEYROUTON (Marcel) : 91, 92,
 176, 219, 224, 235.
 PIAF (Edith) : 144.
 PICARD (général) : 74.
 PICOT DE PLEDAN : 183.
 PIETRI (François) : 62, 224, 235,
 241, 242.
 PINEAU (Christian) : 117, 168,
 174.
 PIOTTE (chanoine) : 92.
 PISANTI : 264.
 PLAISANT (Marcel) : 40.
 PLANTE (Louis) : 168.
 PLAS (Bernard de) : 68.
 PLATON (amiral) : 147, 153, 179,
 235, 271.
 PLOUGAMOU : 259.

POINSOT (Pierre) : 264.
 POLIMANN (chanoine) : 123, 191.
 POPESCO (Elvire) : 133.
 PORTMANN : 73.
 POTUT (Georges) : 223.
 POULAIN (Henri) : 186.
 POURITCH : 231 à 233.
 POURRAT (Henri) : 216 à 218.
 PROPPER : 229.
 PRUNEAUX-CAZER (général) : 124,
 141.
 PUCHEU (Pierre) : 224, 242, 256.
 PUJO (général) : 178.

Q

QUENETTE : 74.

R

RABETTE : 68.
 RAHN (Rudolf) : 258.
 RAUZY (Alexandre) : 45.
 RAYNAL (général) : 116.
 REAL DEL SARTE : 68.
 REBATET (Lucien) : 186.
 REGNIER : 186.
 REICHE : 257.
 RELLYS : 133.
 REMOND (Mgr) : 83.
 RENNOIR (Jean) : 134.
 RENTHE-FINK : 74, 75, 268 à
 275.
 REYMOND (Dr Jean) : 113.
 REYNAL (Georges) : 187.
 REYNAUD (Paul) : 33, 38, 40.
 RIGAULT (Jean) : 175.
 RIVALLAND : 73.
 RIVES (Paul) : 14, 15.

RIVET (colonel) : 181.
 RIVIÈRE (Henri) : 41.
 RIVOIRE (Raymond) : 145.
 ROBERT (Emile) : 23.
 ROBERT (Pierre) : 42.
 ROCABOY : 125.
 ROCHAT (Charles) : 63, 249, 255,
 275.
 ROCHE (Léon) : 45.
 ROGER : 226.
 RONDELEUX (Raymond) : 116.
 RONIN : 180-181.
 ROMIER (Lucien) : 65, 70, 73,
 86, 87, 119(n), 126, 162, 212,
 258, 271.
 ROUGERON (Georges) : 119(n).
 ROUGIER (Louis) : 133.
 ROZ (Firmin) : 73.
 ROZAY (Françoise) : 134.
 ROY (Claude) : 188.
 RUBIROSA : 239.
 RUCH (Mgr) : 192.
 RUEFF (Jacques) : 70.
 RUNDSTEDT VON : 270.

S

SAADA : 57.
 SABATIÉ : 72.
 SAINT-BONNET : 27.
 SAINT-JACQUES : 115.
 SAIVRE (Roger de) : 86.
 SALARNIE (A.) : 184.
 SALVIATI : 270.
 SARRAZ-BOURNET : 65.
 SAUGER (André) : 181, 183.
 SAWADA (Renzo) : 228.
 SCAPINI : 45.
 SCEVOLA (Gérard de) : 145.
 SCHAEFFER (Pierre) : 188.
 SCHULER (abbé) : 146.
 SEGUIN : 70.
 SERRIGNY (général de) : 261.

- SERTILLANGES (R.P.) : 73, 138.
 SÈZE DE : 66.
 SKORZENY (Otto) : 266.
 SORAS (R.P.) : 148.
 SORDET (Dominique) : 186.
 SOTOMAYOR DE LUNA : 229.
 SPEIDEL : 126.
 SPENGLER (Mme) : 237.
 SPINASSE (Charles) : 41, 45, 48.
 STUCKI (Walter) : 197, 225, 238,
 251, 252, 274, 275, 280(n).
 SUDOUR (Mgr) : 192.
 SUHARD (Mgr) : 66.
 SYLVIA (Gaby) : 133.
- T
- TAKANOBU-MITANI : 240.
 TALBERT (André) : 57.
 TARDIEU (André) : 31.
 TAURINES (Jean) : 42, 47.
 TERRE (Hélène) : 180.
 TERNAY : 73.
 TERRACHER : 67, 72.
 TEXIER (Jean) : 115.
 THALER : 15.
 THARAUD (France) : 147.
 THÉNOT : 220.
 THIBAUT (commandant) : 186.
 THILL (Georges) : 153.
 THOMAS (Henry) : 189.
 TILLIE : 73.
 TINÉ : 87.
 TIXIER-VIGNANCOUR
 (Jean-Louis) : 45, 47, 185,
 188.
 TOULOUSE : 73.
 TOURNEMIRE (Guillaume de) :
 203, 204.
 TRACOU (Jean) : 64, 179, 255.
 TRANCHAND (Joseph) : 148.
 TRANQUERIE DE LA : 72.
 TREMEAUD (Henri) : 98.
- TRICHET : 27.
 TRUCY (général) : 74.
 TUCK : 250, 263.
- V
- VACARESCO (Hélène) : 147.
 VALADIER (Jean) : 42, 47.
 VALERI (Valerio) : 241 à 244.
 VALLAT (Xavier) : 40, 45, 47,
 48, 74.
 VALLIN (Ninon) : 153.
 VANEL (Charles) : 133.
 VASSERON : 220.
 VAUCHER (Robert) : 252.
 VAUDOYER (Jean-Louis) : 184.
 VEN : 74.
 VERDIER (général) : 41.
 VERSEPUIS (Mgr) : 192.
 VIGNAUD (Jean) : 147.
 VIGNES ROUGES (Jean des) : 134,
 147.
 VILLENEUVE (comte de) : 79.
 VILLIERS DE LA NOUE (Mme) :
 73, 180.
 VINCENT (René) : 189.
 VUITTON : 57.
- W
- WARNER (Joan) : 134.
 WEBER (Jean) : 142, 153.
 WEIL-CURIEL (André) : 116.
 WEILLER (Paul-Louis) : 135.
 WELLINGTON KOO : 228.
 WEYGAND (Maxime) : 32, 35, 36,
 70, 140, 163, 178, 193, 261,
 263.
- Z
- ZEITSCHER : 126.
 ZOPPI : 240.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

LA SAISON GÂCHÉE

| | |
|--|----|
| 1. Vichy entre dans la guerre | 9 |
| 2. Le gouvernement Pétain s'installe dans une ville d'eaux . | 17 |
| Le choix de Vichy | 17 |
| Vichy-Thermal : santé et loisirs élégants | 21 |
| De Vichy-Thermal à Vichy-État | 27 |
| Du grand théâtre de Bordeaux au grand casino de Vichy, la fondation d'un régime (5-10 juillet 1940). | 28 |

DEUXIÈME PARTIE

LE « PETIT ROYAUME » DU MARÉCHAL

| | |
|---|-----|
| 1. La cour | 55 |
| Régner dans un hôtel | 55 |
| Une journée du Maréchal | 62 |
| Dimanche et villégiatures d'un maréchal | 75 |
| L'entourage du chef de l'État | 83 |
| 2. La ville | 93 |
| Les avantages d'une capitale et les grandes ambitions de Vichy | 94 |
| Mécontentements vichyssois | 100 |
| Une opposition politique? | 112 |

TROISIÈME PARTIE

CÉRÉMONIES ET VIE SOCIALE

| | |
|---------------------------------|-----|
| 1. Un cérémonial de deuil | 123 |
| 2. Célébrités à Vichy | 133 |
| 3. Distractions | 140 |

TABLE

299

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Activités saines et charitables | 140 |
| La vie culturelle | 145 |
| Vertus du sport | 149 |
| Cinéma, théâtre et musique | 151 |

QUATRIÈME PARTIE

RECRÉER UN ÉTAT

| | |
|---------------------------------|-----|
| 1. L'État | 159 |
| 2. Le maintien de l'ordre | 173 |
| La police | 174 |
| L'armée | 177 |
| Presse et journalistes | 181 |
| L'Église | 190 |
| Les jeunes de Vichy | 192 |
| La fête des Mères | 198 |
| Les instituteurs | 199 |
| Chantiers et Compagnons | 202 |

CINQUIÈME PARTIE

D'UNE CAPITALE À UNE PRISON ALLEMANDE

| | |
|---|-----|
| 1. Communiquer avec la France | 209 |
| Les audiences publiques et les cadeaux | 210 |
| Les voyages | 216 |
| 2. Communiquer avec le monde : les ambassades | 224 |
| 3. La fin du régime | 255 |
| <i>Sources et bibliographie</i> | 281 |
| <i>Index</i> | 289 |



140 Activités saines et charitables

142 La vie culturelle

149 Vertus du sport

151 Cinéma, théâtre et musique

QUATRIÈME PARTIE
RECREER UN ÉTAT

152 1. L'État

173 2. Le maintien de l'ordre

174 La police

177 L'armée

181 Presse et journalistes

190 L'Église

192 Les femmes de Vichy

198 La fête

199 Les institutions

Cet ouvrage a été composé par
EUROCOMPOSITION, 92 Sèvres
et imprimé par la SEPC à Saint-Amand-Montrond (Cher)
pour le compte de la Librairie Académique Perrin

Achevé d'imprimer le 1^{er} février 1993

202 3. Les voyages

210 4. Communisme et Vichy

216 Les audiences publiques et les cadeaux

224 5. Communisme et Vichy : les audiences

225 6. La fin du régime

227 7. Le régime

231 8. L'État

232 9. L'État

233 10. L'État

234 11. L'État

235 12. L'État

236 13. L'État

237 14. L'État

238 15. L'État

239 16. L'État

240 17. L'État

241 18. L'État

242 19. L'État

243 20. L'État

244 21. L'État

245 22. L'État

246 23. L'État

247 24. L'État

248 25. L'État

249 26. L'État

250 27. L'État

251 28. L'État

252 29. L'État

253 30. L'État

254 31. L'État

255 32. L'État

256 33. L'État

257 34. L'État

258 35. L'État

259 36. L'État

260 37. L'État

261 38. L'État

262 39. L'État

263 40. L'État

264 41. L'État

265 42. L'État

266 43. L'État

267 44. L'État

268 45. L'État

269 46. L'État

270 47. L'État

271 48. L'État

272 49. L'État

273 50. L'État

274 51. L'État

275 52. L'État

276 53. L'État

277 54. L'État

278 55. L'État

279 56. L'État

280 57. L'État

281 58. L'État

282 59. L'État

283 60. L'État

284 61. L'État

285 62. L'État

286 63. L'État

287 64. L'État

288 65. L'État

289 66. L'État

290 67. L'État

291 68. L'État

292 69. L'État

293 70. L'État

294 71. L'État

295 72. L'État

296 73. L'État

297 74. L'État

298 75. L'État

299 76. L'État

300 77. L'État

301 78. L'État

302 79. L'État

303 80. L'État

304 81. L'État

305 82. L'État

306 83. L'État

307 84. L'État

308 85. L'État

309 86. L'État

310 87. L'État

311 88. L'État

312 89. L'État

313 90. L'État

314 91. L'État

315 92. L'État

316 93. L'État

317 94. L'État

318 95. L'État

319 96. L'État

320 97. L'État

321 98. L'État

322 99. L'État

323 100. L'État

324 101. L'État

325 102. L'État

326 103. L'État

327 104. L'État

328 105. L'État

329 106. L'État

330 107. L'État

331 108. L'État

332 109. L'État

333 110. L'État

334 111. L'État

335 112. L'État

TROISIÈME PARTIE
CÉRÉMONIES ET VIE SOCIALE

1. Un cérémonial

2. Célébrations à Vichy

3. Distinctions

— N° d'édit. 1077. — N° d'imp. 519. —
Dépôt légal : février 1993.

Imprimé en France

